

ELYSEE · PETIT-OUCHY

CANTON DE VAUD
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DES BÂTIMENTS

CEDO 1997/99/4

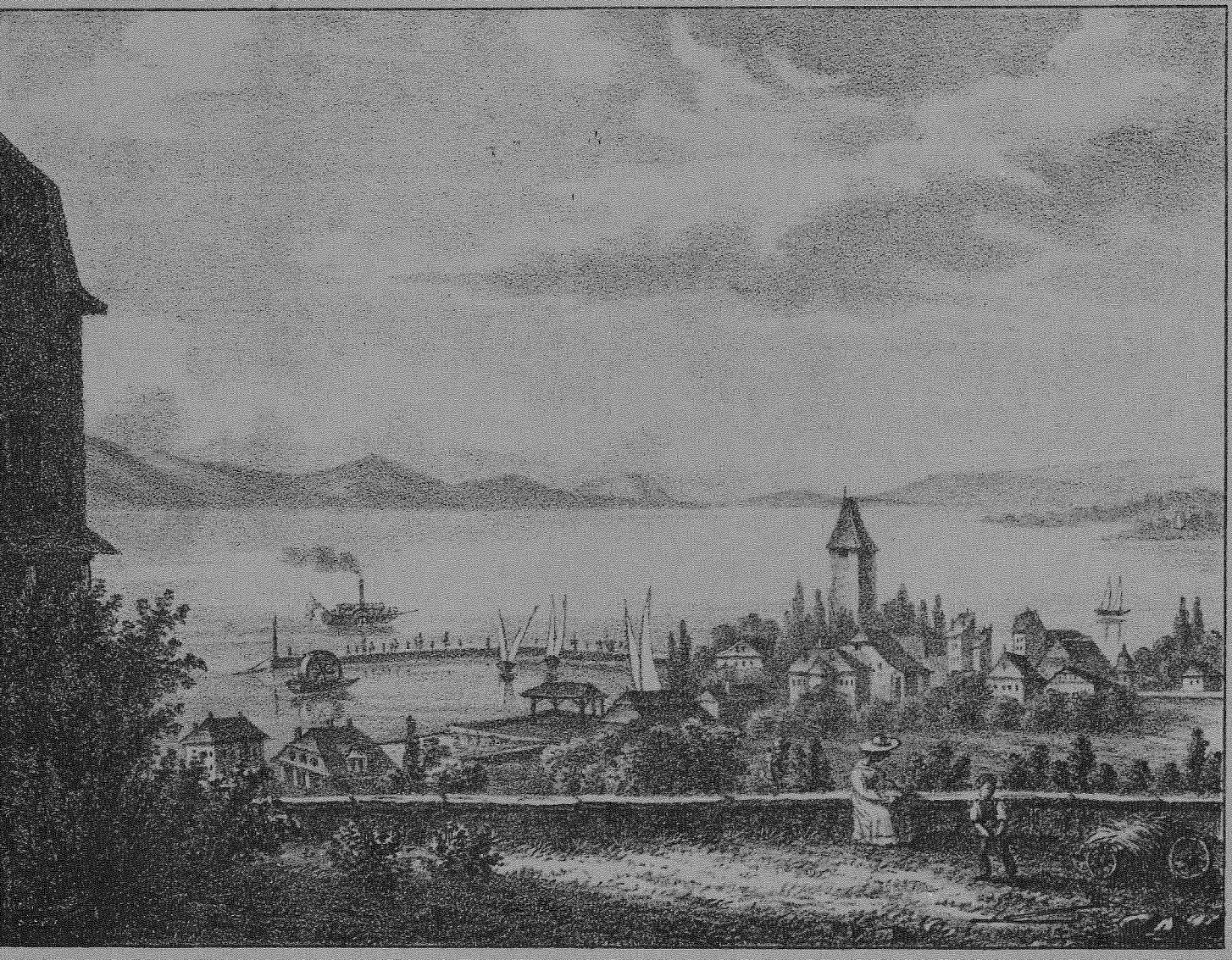
Elysée ! Ni le séjour des âmes des héros et des hommes vertueux de la mythologie, ni le prestigieux palais de la Présidence française ! Et pourtant, en restaurant cette belle maison patricienne, l'Etat de Vaud, en collaboration avec la Ville de Lausanne, la Banque Cantonale Vaudoise et le Crédit Foncier Vaudois ont voulu donner à cette bâtisse un certain lustre.

Lustre nécessaire pour recevoir dignement les hôtes du Gouvernement vaudois, quelquefois personnages importants de ce monde. Les députés vaudois ne s'y sont pas trompés non plus, qui apprécient de plus en plus le charme, la tranquillité, la beauté du site, comme cadre de leurs travaux. Il est vrai aussi que vivre un crépuscule, sur fond de lac, sentir ce qu'a dit Bocion au travers de son oeuvre picturale, tout cela est tellement le Pays de Vaud.

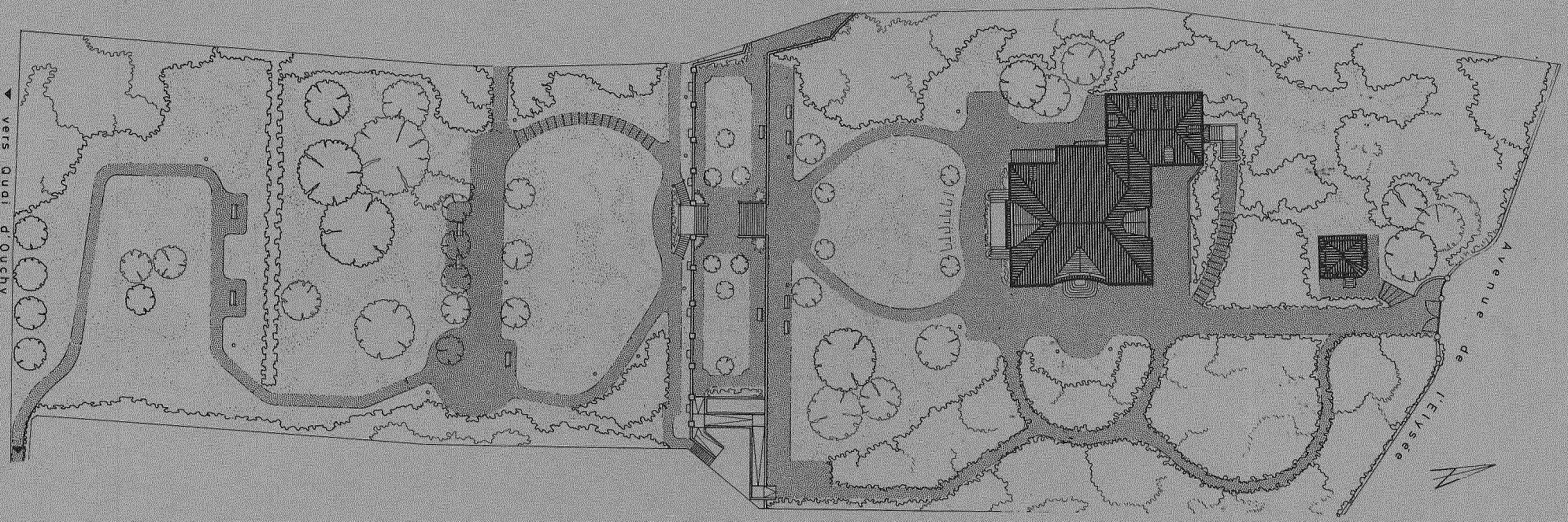
Lustre, parce que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont voulu que cette maison soit aussi la maison de la culture ou en tout cas d'une certaine culture. Ainsi donc, la maison de l'Elysée Petit-Ouchy devient le lieu de rencontre de notre population et de nos hôtes, de l'utile et de l'agréable, du loisir et de l'enrichissement, de la nature et de la construction par l'homme.

Nous ne saurions terminer ces quelques propos sans rendre hommage aux mandataires, aux architectes et spécialistes, à la commission de construction, à tous ceux qui ont participé à ce chantier délicat, tout comme aussi à ceux qui, chaque jour, font vivre cette maison.

MARCEL BLANC
Conseiller d'Etat
Chef du Département des travaux publics



Vue d'Auchy, depuis la campagne de Mr. De Molin.



SITUATION ACTUELLE



ELYSEE · PETIT-OUCHY

CANTON DE VAUD
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DES BÂTIMENTS

PROCEDURES

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD par décret du 24 février 1971, accorde au Conseil d'Etat un crédit de Fr. 1'500'000.-- pour l'acquisition d'une partie des actions de la Société Foncière Elysée Petit-Ouchy.
Le coût total de la propriété se monte à Fr. 4'500'000.--.
Les autres partenaires sont les suivants :

Commune de Lausanne	Fr. 1'000'000.--
Banque Cantonale Vaudoise	Fr. 1'500'000.--
Crédit Foncier Vaudois	Fr. 500'000.--

La surface totale de la propriété se monte à env. 18'000 m2 de terrain.
A la dissolution de la Société, l'Etat conserve les bâtiments pour les restaurer et environ 5'000 m2 de terrain.
La Commune de Lausanne décide de créer un parc public d'environ 13'000 m2.
Le 17 mai 1977, le Grand Conseil accorde au Conseil d'Etat un crédit de Fr. 3'000'000.-- pour la restauration de la maison de l'Elysée Petit-Ouchy.
La Commission parlementaire est composée des personnes suivantes :

M. H. BOGLI, rapporteur	
M. R. BUTTICAZ	M. A. MEISTER
M. P. CHEVALLEY	Mme A.-C. MENETREY
M. P. JACCOUD	Mme V. PARISOD
M. J. MASSON	M. E. PILET

Un crédit complémentaire sera demandé prochainement au Grand Conseil, selon le plan financier suivant :

Etat de Vaud	Fr. 3'381'767.--
Participation de la Ville de Lausanne	Fr. 350'000.--
Subvention fédérale	Fr. 396'168.--
Subvention ECAI	Fr. 7'180.--
Don de la Banque Cantonale Vaudoise	Fr. 1'130'000.--
Don du Crédit Foncier Vaudois	Fr. 505'000.--
Total final	Fr. 5'770'115.--

ORGANISATION-MANDATAIRES

Organisation du maître de l'ouvrage :

représenté par la Commission de construction composée de :

M. A. GAVILLET, Chef du Département des Finances
M. F. PAYOT, Chancelier d'Etat
M. J.-P. DRESCO, Architecte de l'Etat

Expert fédéral : représentant la Commission fédérale des Monuments historiques :

Professeur A. SCHMID

Mandataires :

Pour l'intérieur : Service d'architecture de la Ville de Lausanne. M. M. LEVY, directeur. R. GABERELL, architecte.
Pour l'extérieur : M. Cl. JACCOTTET, architecte, Lutry.
Ingénieurs civils : B. JANIN + T. GIRARD, Lausanne
Ingénieurs installations électriques : CET, Ch. PERROTTET, Epalinges
Ingénieurs chauffage-ventilation : P. PICOT S.A., Epalinges
Ingénieurs installations sanitaires : SCHUMACHER + TERCIER, Lausanne
Relevés archéologiques : ARCHEOTECH, Lausanne
Restaurateur : atelier CREPHART, Théo.-A. HERMANES
Muséographie : M. BURI, architecte d'intérieur en collaboration avec F. RODARI, conservateur
Création d'un tapis : J.-Cl. HESSELBARTH, artiste-peintre
Aménagements extérieurs : Service des parcs et promenades, Lausanne

LES PROPRIETAIRES

Jean-Daniel-Henry de Mollins, seigneur de Montagny (1729-1811), était issu d'une famille originaire d'Estavayer, tenant ses armes - "d'or à la meule de moulin de gueules" - de l'empereur Charles Quint, par concession de 1541.

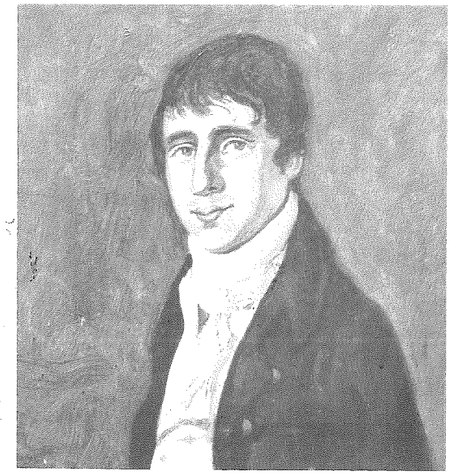
Fils d'un recteur à l'Académie de Lausanne, Henri de Mollins (ou Molin) se consacra à la carrière militaire. Officier au service de Hollande, il devint major du contingent de Lausanne, et lieutenant-colonel de celui de Nyon. Il est membre du Conseil des Deux-Cents de 1777 à 1801. Il épouse en 1767 Anne-Marie Rosset de Rochefort, fille du professeur Jean-Antoine Rosset et de Suzanne Seigneux.

En 1776, il achète, avec le concours de sa belle-mère, des terres et une maison au Petit-Ouchy, grâce à un lot de 30'000 florins gagné en Hollande. Cette campagne allait former un seul domaine avec la maison que possédait Mme Rosset au Petit-Ouchy. Le colonel fit démolir l'une des deux maisons et construire, de 1780 à 1783 la nouvelle demeure, qui devait prendre, une cinquantaine d'années plus tard, le nom d'Elysée. Cet édifice, dont le propriétaire se réservait le rez-de-chaussée d'avril à décembre, était, pour le reste, loué à des étrangers. Une correspondance de famille nous livre quelques détails sur la vie des Mollins au Petit-Ouchy, qu'on appelait alors la Grande maison Montagny: on y lit, le 2 octobre 1785 : "Disons un mot d'Ouchy : les talus sont venus très beaux, tout y est prospère, tout est vert, les fruits sont beaux, les raisins mûrs..."; puis, le 22 juin 1786 : "... Le mal que la grêle nous a fait; nos vignes sont abîmées. Je me déplorerais de mon jardin hâché, si des pertes plus réelles ne fixaient toute mon attention. Nos champs sont très gâtés, mais les vignes et les vignerons en souffriront pour plus d'une année... Nos locataires à Ouchy ont été dans les deux maisons très mécontents de leur sort; ils ont cru être submergés, surtout M. de Cérenville, dans sa chambre au galetas qui est cependant bien jolie, mais où il recevait l'eau et la grêle de première main; le vent était si violent qu'il enlevait les tuiles..."; puis encore, le 22 juillet 1786 : "... Nous sommes très heureux de nos étrangers. Ils sont extrêmement paisibles et nous veulent faire danser. Que peut-on de mieux ? Ils auront une cinquantaine de personnes, on dansera dans mon ancienne grande chambre sur le vestibule où l'on soupera...".

C'est en août 1807 que le Petit-Ouchy est habité par sa locataire la plus illustre, Mme de Staël. Avec ses amis, dont Mme Récamier et Benjamin Constant, elle y joua "Andromaque" devant un public lausannois de qualité.

1. Jean-Samuel de Mollins, fils du constructeur de l'Elysée
2. Mme de Staël
3. Benjamin Constant
4. William Haldimand
5. Victor César Louis de Constant

1.

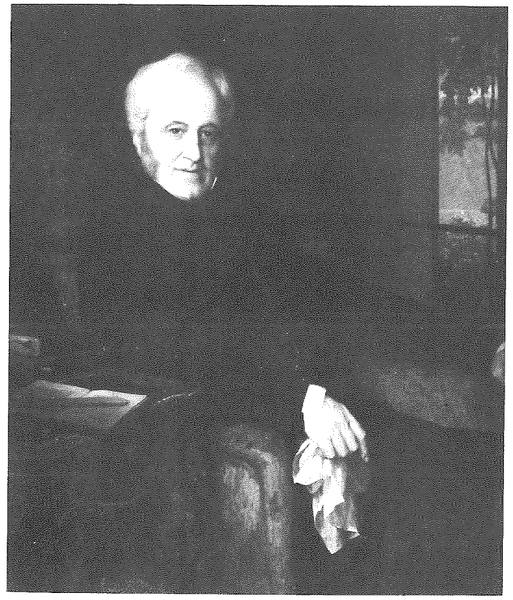




2.



3.



4.



5.

A la mort de son père, en 1811, Jean-Samuel-Antoine de Mollins (1769-1851), banquier à Lausanne, hérite du domaine du Petit-Ouchy avec sa soeur Pauline (1711-1863), qui lui cède sa part en 1816. En 1832 survient la catastrophe financière de la banque de Mollins. Samuel perd toute sa fortune et doit vendre ses biens. La mise en vente du domaine se fait au bénéfice de Valentin de Satgé Saint-Jean en 1834. Né en 1802, originaire d'Illes dans les Pyrénées-Orientales et établi à Lausanne dès 1831, Satgé achète le Petit-Ouchy, en partie en 1834 et totalement en 1835. C'est à cette dernière date que le nom de "L'Elysée" apparaît pour la première fois. En 1839, Valentin vend le domaine à son frère Joseph-Oscar de Satgé Saint-Jean, baron de Thoren, domicilié en Angleterre, qui, représenté à Lausanne par son frère Antoine, locataire de l'Elysée, le revend à son tour, en 1844, à William Haldimand (1784-1862). Après avoir été banquier à Londres, celui-ci s'est retiré en 1838 à Lausanne, où il habite sa campagne de Denantou; il acquiert l'Elysée essentiellement pour l'offrir en location à des hôtes anglais et suisses.

Après la mort de W. Haldimand, le domaine est acheté en 1863 par Victor-César-Louis de Constant (1814-1902), inspecteur des bâtiments de l'Etat de Vaud et colonel dans l'artillerie. Ce dernier vend une parcelle de terrain, à l'Ouest de sa propriété, au comte Albert de Puckler-de-Constant, son neveu, qui fait construire la villa "Colibri", devenue plus tard "Mon Abri".

En 1873, le domaine est revendu à Gustave Perdonnet (1822-1913); mécène à Lausanne, petit-fils du patriote vaudois Alexandre Perdonnet et demi-frère d'Auguste, célèbre ingénieur actif en France, qui le loue par la suite à de riches étrangers, lui-même résidant dans sa campagne de Mon-Repos. Il se défait de l'Elysée en 1904 au profit de la Société immobilière d'Ouchy, qui revend la propriété en 1905 à François Perrin (1853-1932), homme d'affaires à la tête d'une entreprise de transports lausannois et commissionnaire officiel des chemins de fer de la Suisse occidentale.

En 1917, l'Elysée est racheté par Oscar Dollfus (1875-1963), industriel originaire de Mulhouse, qui avait passé sa jeunesse à Milan. Administrateur de banque à Lausanne, il réside alors dans la maison, qu'il aménage et qu'il agrandit. Il fait sculpter ses armes au fronton Sud, et, après son mariage avec Suzanne Jungck, il ajoute ses initiales entrelacées ODJ à la balustrade en fer forgé du perron donnant sur le parc.

La propriété est vendue en 1930 à la Société foncière Elysée-Petit-Ouchy, constituée principalement par Ada Mary Latta, marquise de Cramayel, fille de l'armateur anglais Sir John Latta. Son époux, Maurice Paul Richard Fontaine, marquis de Cramayel, remplace les armes Dollfus sur le fronton par les siennes (une fontaine), qui subsistent aujourd'hui. Devenue veuve en 1943, Mary de Cramayel épouse en 1947 le comte Henri Chevreau d'Antraigues. Ayant fait de l'Elysée un centre de culture réputé et après avoir été les hôtes de tous les grands d'Europe, ils durent se séparer de cette propriété vers 1971, date de l'achat de l'Elysée pour l'Etat de Vaud.

Françoise Belperrin



Elysée Petit-Ouchy en 1865



Lausanne en 1806

HISTORIQUE DES BATIMENTS

Le site de la campagne de l'Elysée fut occupé tout d'abord par une église, au vocable de Saint-Théodule, qui servait de paroissiale pour les quelques maisons de la région de la Croix de Rive et du Petit-Ouchy. Vendue à des particuliers en 1543, celle-ci paraît sur les plans de la fin du XVIIe sc., et jusqu'en 1723 en tout cas, sous la forme d'une maison avec une tour qui pourrait bien être encore le clocher ancien. Lorsque le major Henri de Mollins acheta le domaine, c'est contre cet édifice, appelé plus tard la "maison vieille", qu'il commença par faire édifier, en 1776 et 1777, une nouvelle grange.

Ce n'est qu'en 1780 que débutèrent les travaux de construction de la maison de maître actuelle, sur l'emplacement de bâtiments utilisés jusqu'alors comme logements, granges et écuries. Le gros oeuvre était terminé déjà en 1781. Les comptes fragmentaires qui ont été conservés depuis cette année-là nous montrent les artisans occupés à l'aménagement extérieur et intérieur de la maison : le maître Louis Gonthier et d'autres maçons achèvent les escaliers et les perrons avec l'aide du maître Weber, posent des "plaques de Niallin" pour le vestibule et nivellent la cour; on taille les tablettes des fenêtres; le charpentier Carrard travaille au "tambour du galetas" et à diverses finitions; une équipe de gypsiers, parmi lesquels le maître Vittet, est occupée à latter et à "plafonner" diverses pièces et à orner d'un "artichaut" le milieu du vestibule; le menuisier François Bocion arrange les fenêtres et les "katelares" montent les fourneaux. A la tête de ces artisans, par ailleurs tous bien connus à Lausanne pour d'autres constructions importantes à la même époque, se trouve l'architecte Abraham Fraisse, nommé simplement Freiss, dont les comptes mentionnent l'intervention à plusieurs reprises sur le chantier : en juillet et août 1781 pour "voir l'ouvrage", le 26 novembre 1781 pour donner les mesures du perron et enfin pour toiser celui-ci le 6 mars 1782. L'ensemble des bâtiments du domaine subit encore des réparations en 1787, 1789 et 1796 en tout cas. Le vicomte Valentin de Satgé fit dans sa nouvelle propriété, vers 1835, diverses constructions d'importance secondaire. Les granges et écuries du XVIIIe sc. furent démolies, de même que la "maison vieille", en 1846 ou peu avant. A cette même époque, la maison reçut une petite annexe à l'extrémité méridionale de sa face Ouest. Puis la pose d'un perron à deux rampes au Sud, vers 1863, coïncida probablement avec l'abaissement des fenêtres et avec une réfection des trois pièces principales du rez-de-chaussée. Oscar Dollfus, qui acquit le bâtiment en 1917, y fit des travaux importants,

avec principalement la construction de la grande annexe Nord-Ouest et de la maison du portier, et l'aménagement de la partie inférieure du jardin; on lui attribue aussi le remplacement de l'escalier du grand vestibule et de nombreux remaniements intérieurs. La campagne de l'Elysée fut enfin rachetée en 1971 : la ville de Lausanne possède aujourd'hui le parc, tandis que l'Etat de Vaud est propriétaire de la maison, où furent installés, au rez-de-chaussée, des salles de réception et, aux autres étages, le Musée cantonal de l'Estampe. On procéda alors à la restauration extérieure de l'édifice, selon les principes édictés par la Charte de Venise, tendant à conserver le plus possible de la substance originale du monument (architecte Claude Jaccottet, restaurateur d'art Théo-A. Hermanes, archéologue Werner Stöckli); à l'intérieur, on restaura les pièces principales, après de nombreuses investigations, dans l'un des états anciens qui était encore le mieux représenté, celui de la première moitié du XIXe sc. (architectes Marx Lévy et Ronald Gaberell, restaurateur d'art Théo-A. Hermanès).

DESCRIPTION

Le bâtiment de plan rectangulaire (de 25 m. sur 23) est situé sur une terrasse à quelque distance du lac qu'il domine de l'une de ses faces latérales légèrement plus étroite. Il est encore entouré d'un grand parc qui, dans son état actuel, remonte en partie à la deuxième moitié du XIXe sc.; avant de se transformer, au début de ce même siècle, en jardin anglais, celui-ci s'étendait à l'origine au Sud par l'intermédiaire de deux terrasses jusqu'à un coteau planté de vignes; la partie supérieure, sur laquelle s'élevaient à l'Ouest, un cabinet d'angle et, à l'Est, l'ancien bâtiment et les communs, était aménagée de manière simple; devant la maison se trouvait en effet un jardin "mêlé de fleurs, de légumes et de buis". La face d'entrée, à l'Est, était précédée d'une cour gazonnée, délimitée par un mur concave. L'accès à la propriété est aujourd'hui marqué par un portail, avec grille monumentale à fers de lance, encadrée par quatre colonnes en pierre de taille, surmontées de vases de métal, qui doit remonter au deuxième quart du XIXe sc.

Prenant appui sur deux niveaux de caves, la maison s'élève sur un rez-de-chaussée et un étage, délimités sur tout le pourtour par un cordon et une corniche, et surmontés par un toit à croupe aux pans brisés par les coyaux. Les parties de murs en maçonnerie ont un enduit passé à la chaux de couleur jaune, tandis qu'un léger badigeon gris recouvre les éléments de molasse appareillée. Chacune des faces bordées de chaînes d'angle à deux tables rectangulaires superposées s'ouvre, à l'exception de la face Ouest, par deux rangées de sept fenêtres à arc surbaissé, munies de tablettes saillantes.

Les deux façades d'apparat sont disposées perpendiculairement :

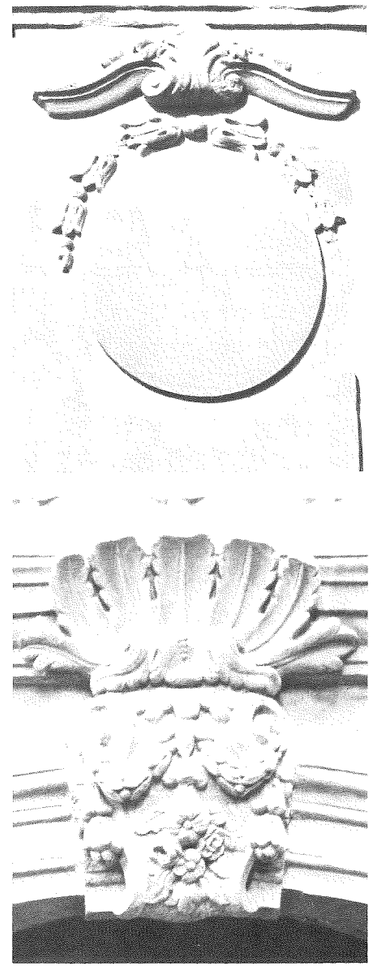
La face d'entrée, à l'Est, présente une partie médiane de pierre appareillée à trois fenêtres de largeur dont le parement est animé de refends horizontaux très marqués; celle-ci se poursuit dans le même traitement décoratif au niveau de la toiture, par une grande lucarne de pierre, cintrée, bordée de tables rectangulaires et d'ailerons à volutes. Au lieu d'être en saillie comme le voudraient les règles de l'architecture classique, toute cette partie médiane se situe en retrait par rapport aux ailes et suit en plan une ligne légèrement concave; cette composition d'un dynamisme peu ordinaire exerce en quelque sorte une force d'attraction par le vide, faisant converger vers l'entrée les pas des visiteurs. Une abondante décoration vient s'y ajouter sous forme d'agrafes à la clé de chaque fenêtre, d'entrelacs recouvrant les allèges et de tables latérales s'interrompant à leur sommet pour dessiner des formes fantaisistes, surmontées de motifs végétaux sculptés.

Répondant au vaste paysage offert par le lac et les montagnes, la façade Sud, plus statique, possède un avant-corps peu saillant de pierre appareillée, lisse cette fois-ci, englobant également trois fenêtres en largeur et délimité par des tables à couronnement fantaisiste. Au-dessus s'étend un fronton curviligne accompagné de deux ailerons à volutes renversées qui s'aplatissent contre les socles des urnes, plus tardives; la partie centrale, richement sculptée, est percée d'une baie circulaire et présente un trophée martial soutenant les armes, récentes, des Fontaines de Cramayel. Le perron, muni d'une balustrade de fer forgé, précédant actuellement les trois baies du rez-de-chaussée, a remplacé un simple degré droit, de la largeur seulement de la porte centrale.

La face Ouest, la moins visible, formait à l'origine une forte saillie : on ne sait pas si elle avait un couronnement propre, contenant probablement, entre autres pièces secondaires, les lieux d'aisances; son élévation, plus simple que celle des autres façades, a été modifiée par la création, à l'extrémité Sud, d'une petite annexe d'un étage surmontée d'une terrasse, puis par l'adjonction, à l'angle Nord-Ouest, du bâtiment abritant actuellement les collections du musée et les bureaux.

La façade Nord, très intéressante malgré sa fonction utilitaire, comporte un étroit avant-corps dont la largeur correspond à l'escalier de service qui s'y inscrit; outre le pignon de lucarne à couronnement curviligne et à ailerons, on y retrouve plus particulièrement les allèges décorées et l'appareil à refends horizontaux de la façade Est.

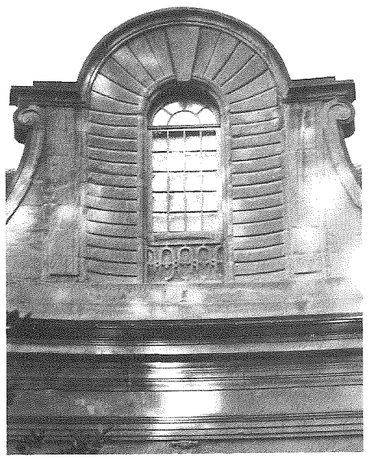
L'intérieur. Le plan, identique à chaque étage, suit une disposition en équerre régie par l'emplacement des deux façades principales. A la porte d'entrée de la face Est, fait suite un vestibule particulièrement vaste, puisqu'il occupe, avec quelques locaux secondaires à l'Ouest, toute la partie médiane du bâtiment; il se termine aujourd'hui par un escalier à rampe cintrée précédé de deux colonnes qui a remplacé, vers 1917, l'escalier d'origine, dont la forme tréflée est encore visible au niveau du premier sous-sol. Perpendiculairement se situe le "grand salon" qui s'ouvre au Sud sur le jardin et s'étend sur une partie de l'autre axe de l'édifice; il possède encore un plancher à trame losangée de bois d'essences diverses et quelques boiseries de style Louis XV; celles-ci furent remaniées tout d'abord en 1863 puis surtout vers 1917 lors de la pose de la cheminée actuelle; le papier peint qui recouvre les parois de ce salon et celles de deux autres pièces a été imprimé à Genève avec des matrices originales de la première moitié du XIXe sc. La pièce voisine, à l'Est, montre des dessus de portes en stuc ornés de rinceaux et de putti, datant probablement aussi de 1917 environ. Toujours au rez-de-chaussée se situent, à l'angle Nord-Est, une bibliothèque munie d'une paroi de boiseries



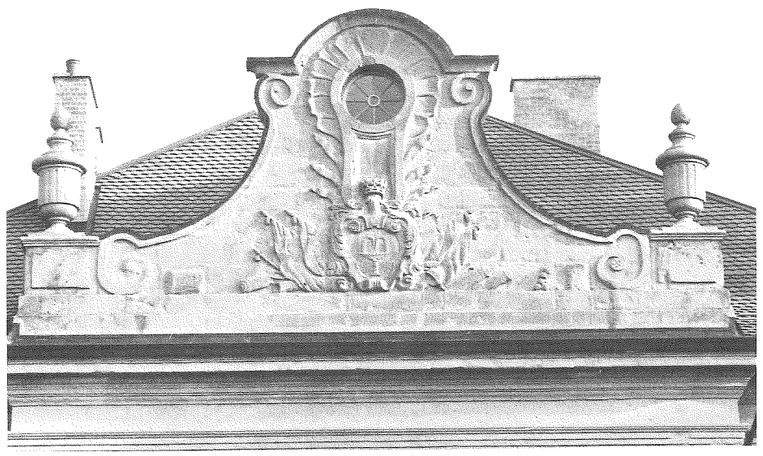
Couronnement des chaînes supérieures de l'avant-corps Sud

Agrafe de la porte d'entrée Est

à pilastres cannelés se rattachant au style du début du XIXe sc. et, à l'Ouest, une chambre qui a conservé le plus intact son aménagement d'origine : entièrement boisée de hauteur, avec des lambris finement moulurés, elle possède encore une cheminée à trumeau encadré de pilastres cannelés, dont le manteau de menuiserie porte la représentation sculptée d'une mongolfière, engin qui avait été lancé pour la première fois à Lausanne en décembre 1783, ou au tout début de 1784, non loin de l'Elysée.
A l'étage, les chambres n'offrent plus que quelques éléments de boiserie ancienne; elles possédaient encore, avant la restauration, deux cheminées dont une de marbre à piédroits cannelés, une autre à colonnettes. En revanche,



Fronton de la façade Est



Fronton de la façade Sud

le parquet marqueté ornant la pièce de l'angle Sud-Ouest a été récupéré de l'ancienne maison Vullyamoz à Lausanne.
La maison de l'Elysée se signale aussi par ses deux étages de caves, partiellement voûtées, les unes en molasse, les autres en briques. La plus belle pièce du premier sous-sol, au Sud, se couvre de quatre fausses coupoles surbaissées en briques, reposant sur un pilier central.

MONIQUE FONTANNAZ

CONCLUSION :

L'ELYSEE ET ABRAHAM FRAISSE

Avec ses trois façades remarquables à un titre ou à un autre, reliées par un sentiment "baroque" qui ne se rencontre que très rarement ailleurs en Suisse romande, la maison de l'Elysée est l'un des plus intéressants édifices du XVIIIe sc. vaudois, qui n'en manque pourtant pas.
Dans l'état de nos connaissances, il est difficile de le situer dans le développement de l'architecture régionale. Il semble bien dépasser sous certains aspects (ampleur et élégance du plan, concavité exceptionnelle de la façade Est) la production courante de l'architecte Abraham Fraisse que les textes mettent en rapport avec cette construction, et dont le style caractéristique se retrouve en effet partout à l'extérieur, et plus strictement dans la façade Nord; cette dernière rappelle les belles façades des maisons qu'il conçut un peu plus tard : la maison Olive à Ouchy (1784) (démolie), la maison Leresche à la Cité (1786), la maison de Bassenges à Ecublens, et même le projet de la douane de Morges (1785) et les maisons Hollard au Valentin (1793) (démolie) et Fantaisie (1792-1793). La solution la plus plausible est de penser que cet architecte a reçu des plans étrangers, peut-être hollandais, par l'intermédiaire du constructeur Henri de Mollins, et qu'il les a complétés ou transformés selon les nécessités et ses goûts.
Cela ne résout pourtant pas le problème de l'origine même de la manière si particulière d'Abraham Fraisse, qui ressortit au "baroque", à un baroque assagi, bien sûr, mais frappant dans un contexte très classique ou néo-classique. Cette manière, il en a trouvé sans doute des éléments chez l'architecte Gabriel Delagrange, qui fit les plans de sa maison de la Palud et qui fut apparemment son "maître" en architecture. Delagrange ne développa cette tendance "baroque" que de 1758 à 1765 environ et l'abandonna ensuite; Fraisse la naturalisa en l'interprétant à sa façon, délaissant l'ordre colossal, le traitement lisse, sans chambranles même parfois, des avant-corps, la position latérale de ces derniers et chargeant le décor des chaînes et des pignons de lucarne. A ce que nous pouvons savoir, c'est bien autour de 1775-1780, donc avant de travailler à l'Elysée même selon toute vraisemblance, que Fraisse était en train de se forger son style quasi définitif, dont de nombreux éléments se voient déjà au monumental Logis d'Ouchy (1775-1779) et à la maison de Crousaz à la Palud (1778) notamment, à savoir l'utilisation des refends horizontaux, la fragmentation de la décoration par étage, sans recours à l'ordre colossal, l'ornementation des chaînes au moyen de tables rectangulaires, avec couronnements détachés, à sculptures souvent, l'adoption des avant-corps à pignon de lucarne aux formes contournées, à baies variées, parfois avec vases. Mais la conception achevée de ce style ne se lit pour la première fois qu'à la façade Nord de l'Elysée, où l'on rencontre, pour la première fois aussi, les allèges décorées, qui resteront assez rares.
La collaboration de Fraisse à la construction de l'Elysée, véritable apogée du "baroque" lausannois, dont il est le plus fidèle représentant, sinon le plus doué, est l'un de ses titres de gloire, mais il semble difficile, comme nous l'avons vu, de lui en attribuer la conception entière, surtout celle de la façade orientale à corps central con-

Balustrade du perron sud



cave, cas unique à Lausanne et rare ailleurs dans l'architecture civile, raffinement d'un art qui cherche à jouer spatialement avec la lumière et non seulement à s'intéresser aux formes et aux éléments décoratifs.
Abraham Fraisse (1723-1797) occupe une place bien particulière parmi les grands architectes lausannois du XVIIIe sc., Guillaume et Gabriel Delagrange, Rodolphe de Crousaz et Alexandre Perregaux. Originaire d'une famille de réfugiés du Vivarais, il fut d'abord négociant en draps; il était assez riche en 1754 pour se faire construire une grande et belle maison sur la place de la Palud, par son futur confrère Gabriel Delagrange, comme il a été dit; ce n'est qu'à partir de 1765 environ, à plus de quarante ans, qu'il se mit à exercer l'architecture, mais ce fut pour plus de trente ans. Ajoutons qu'avec lui naît une dynastie d'architectes originaux et, régionalement, de premier plan : Jean-Abraham Fraisse (mort en 1812), élève de Percier à Paris, mort trop jeune, auteur de la Chablière à Lausanne et de la Grenette de Vevey, et Henri Fraisse (1804-1841), l'un des principaux architectes du deuxième quart du XIXe sc. à Lausanne, à qui étaient notamment dus la Grenette de la Riponne et l'Hôtel Gibbon de Saint-François.

MARCEL GRANDJEAN

Article tiré du "Guide des monuments suisses" avec l'autorisation de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse

Introduction
L'Elysée Petit-Ouchy, considéré comme l'un des plus beaux bâtiments du XVIIIe sc. à Lausanne, a été relativement peu modifié depuis sa construction. L'apport le plus important fut la construction, en 1916, d'une annexe située au Nord-Ouest de la maison.

Nouvelle affectation
La maison restaurée comprend trois secteurs; le rez-de-chaussée est réservé aux réceptions du Conseil d'Etat. Deux salles de conférences sont situées au premier étage. Le "musée pour la photographie" occupe le reste du bâtiment, soit les sous-sols, une partie du premier étage, l'annexe et les combles.

Principes de restauration
La Charte de Venise 1964 qui fixe les règles essentielles de la conservation des monuments historiques a été le guide des artisans de cette restauration. On maintint en place le maximum d'éléments anciens en limitant dans toute la mesure du possible les interventions et les apports nouveaux. Il fallut tout de même adapter les lieux, initialement conçus pour l'habitation, en salles d'expositions, de réceptions, etc. Mais, le souci constant des responsables du projet restât, tout au long du chantier, le respect de l'esprit et de la matière d'origine.
La restauration fit aussi appel à des techniques modernes; tel est par exemple le cas pour l'assainissement des sous-sols, le renforcement des planchers et la consolidation de la charpente.
L'ensemble des décorations en staff des plafonds, ainsi que les boiseries, ont retrouvé des teintes d'origine, après une analyse systématique du restaurateur. La plupart des parquets ont pu être restaurés. Des papiers peints anciens, retrouvés en bon état auprès d'une entreprise lausannoise, apporte leur originalité à quelques parois.
Les salons de réception sont équipés de mobiliers anciens provenant d'une collection de l'Etat.
Un parc splendide, réaménagé par la Ville de Lausanne et ouvert au public, rappelle que l'Elysée Petit-Ouchy était environné de campagnes à l'époque de sa construction.

RESTAURATION EXTERIEURE

La restauration extérieure a concerné les toitures, les façades et les menuiseries des fenêtres. Elle n'a comporté aucune modification du bâtiment et seulement des corrections secondaires tendant à une remise en valeur de l'architecture originale par la suppression d'éléments ajoutés postérieurement tels que certaines lucarnes, la marquise en façade Est et les contrevents. Ces petites interventions seront mises en évidence par la comparaison des dessins et des vues photographiques des façades et des plans de toitures, état avant et état après restauration.

TOITURES

La couverture a subi une réfection complète. Des tuiles neuves ont été posées sur le bâtiment du XVIIIème siècle où il y avait trop de remplacements pour qu'il soit possible de garder les tuiles anciennes. Sur l'annexe du XXe sc., on a pu maintenir les vieilles tuiles en remplaçant celles qui étaient abîmées par celles qui étaient récupérables sur le bâtiment principal.

D'aménagement récent et devenues superflues par suite de la nouvelle affectation du bâtiment, toutes les lucarnes, sauf une à l'Ouest, ont été supprimées sur la partie du XVIIIe sc. tandis qu'elles ont été gardées sur l'annexe en fonction d'ailleurs d'une utilité réelle. L'une de ces lucarnes, côté Est, a été modifiée pour des raisons techniques (ventilation).

Le nombre des souches de cheminées a pu être diminué de moitié sur le bâtiment principal, et une grande verrière, qui déparait le pan Ouest de sa toiture, a pu être enlevée, de même que quelques tabatières.

Les parties métalliques des deux toitures ont été refaites entièrement, en cuivre.

FACADES

Les façades ont fait l'objet d'un examen par l'atelier de restauration Crephart qui a permis, non sans peine, de trouver quelques fragments de l'enduit original sur la façade Est. Cette analyse donnait l'indication indispensable pour la restauration des façades : enduit badigeonné à la chaux, en ocre clair. Cette dernière indication est essentielle, car pour mettre en valeur les parties en molasse, - structure et encadrements de fenêtres -, il faut le contraste que représente cette tonalité claire et pure, alors que les enduits existant avant la restauration étaient d'un ton gris-jaunâtre, de couleur et d'intensité presque semblables à celles de la molasse. Le ton clair rétabli sur les façades a donc permis de remettre en valeur l'architecture du bâtiment telle que son auteur l'avait conçue au XIIIe sc. De plus, à cette époque, toutes les parties en molasse étaient peintes en gris foncé, ce qui les soulignait encore. Des éléments de cette peinture, retrouvés au cours de l'analyse préalable, ont permis de compléter la restauration dans le sens d'un respect aussi fidèle que possible de l'état original de l'édifice.

Du point de vue technique, les enduits que nous avons trouvés sur les façades étaient encore en bon état. Ils ont donc été conservés, partiellement réparés et peints en jaune.

Les parties en molasse étaient d'une manière générale dans un état satisfaisant. Un certain nombre de pièces trop

abîmées ont été remplacées par des éléments neufs, - corniche à l'angle Sud-Ouest, tablettes de fenêtres, pignon Nord sur l'escalier -, tandis que les autres blessures étaient réparées par des rhabillages au mortier de chaux, ciment et poudre de molasse.

En façade Est, une grande marquise en fer et en verre, construite entre 1917 et 1924, recouvrait l'entrée. Malheureusement elle était en très mauvais état et aurait dû être entièrement refaite. Il a été jugé préférable de la supprimer. En même temps, les escaliers d'accès à l'entrée principale du bâtiment, qui demandaient une réfection totale, ont été reconstruits dans leur forme originale révélée par une investigation archéologique. Les deux fenêtres bouchées tardivement dans la partie Sud de cette façade ayant pu être dégagées, celle-ci se présente exactement dans sa forme originale.

Les menuiseries des fenêtres du bâtiment principal ont dû être refaites, en chêne, sur le modèle des fenêtres en place, - peut-être originales -, dont la division en grands carreaux résultait d'une modification apportée à la disposition primitive en petits carreaux. Les impostes ont été supprimées. Quelques fenêtres d'origine ont été reposées, après réparation, en façade Nord : escaliers et partie Ouest au 1er étage. Les menuiseries des fenêtres de l'annexe ont été simplement révisées et reposées.

A l'origine, le bâtiment ne comportait pas de contrevents. Ceux-ci ont dû être ajoutés au milieu du XIXe sc. probablement et ont été ensuite refaits et repeints plusieurs fois. Leur présence était gênante, surtout en façades Sud et Nord où ils entraient en conflit avec la structure architecturale qu'ils recouvraient partiellement. Du moment que ces contrevents n'avaient plus d'utilité en fonction de la nouvelle utilisation du bâtiment, il a été décidé de les supprimer, sauf ceux qui, en façade Nord, permettent de masquer les quatre fenêtres murées pour la pose de l'ameublement des salons. Cependant, l'affectation de l'annexe étant différente, les contrevents, qui devaient d'ailleurs s'y trouver dès la construction, ont été conservés sur ce bâtiment qui se distingue ainsi encore mieux de la construction principale du XVIIIe sc.

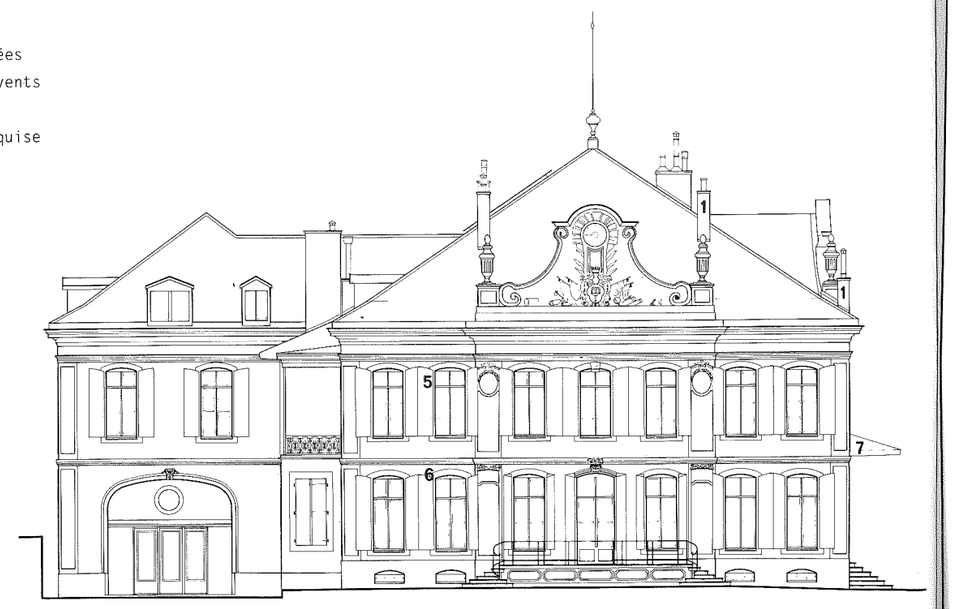
Devenue également sans utilité, la tente qui protégeait le perron au Sud a été supprimée.

La disparition de ces éléments secondaires et surajoutés a permis de rendre à l'édifice un aspect strictement conforme à celui qu'il devait avoir au moment de sa construction.

Une intervention importante a dû être réalisée pour remettre en état la base de l'édifice. Le soubassement que nous avons trouvé en 1974 était constitué d'un crépissage très fortement dosé en ciment, ce qui le rendait étanche et empêchait l'évaporation de l'humidité à la base des murs. Cette évaporation ne pouvait donc se produire qu'au-dessus du soubassement où elle dégradait les enduits des façades. D'autre part, bien que très dur, ce mortier était passablement fissuré et avait tendance à se détacher des murs. Or, un examen attentif a permis de déterminer que le soubassement original était constitué d'un appareillage très soigné en gros bloc de molasse qui avait été broché jusqu'à 10 cm. de profondeur pour permettre la pose du mortier au ciment, dont le maintien ne permettait pas une conservation durable de l'édifice, puisqu'il retenait à l'intérieur des murs une humidité mauvaise en elle-même

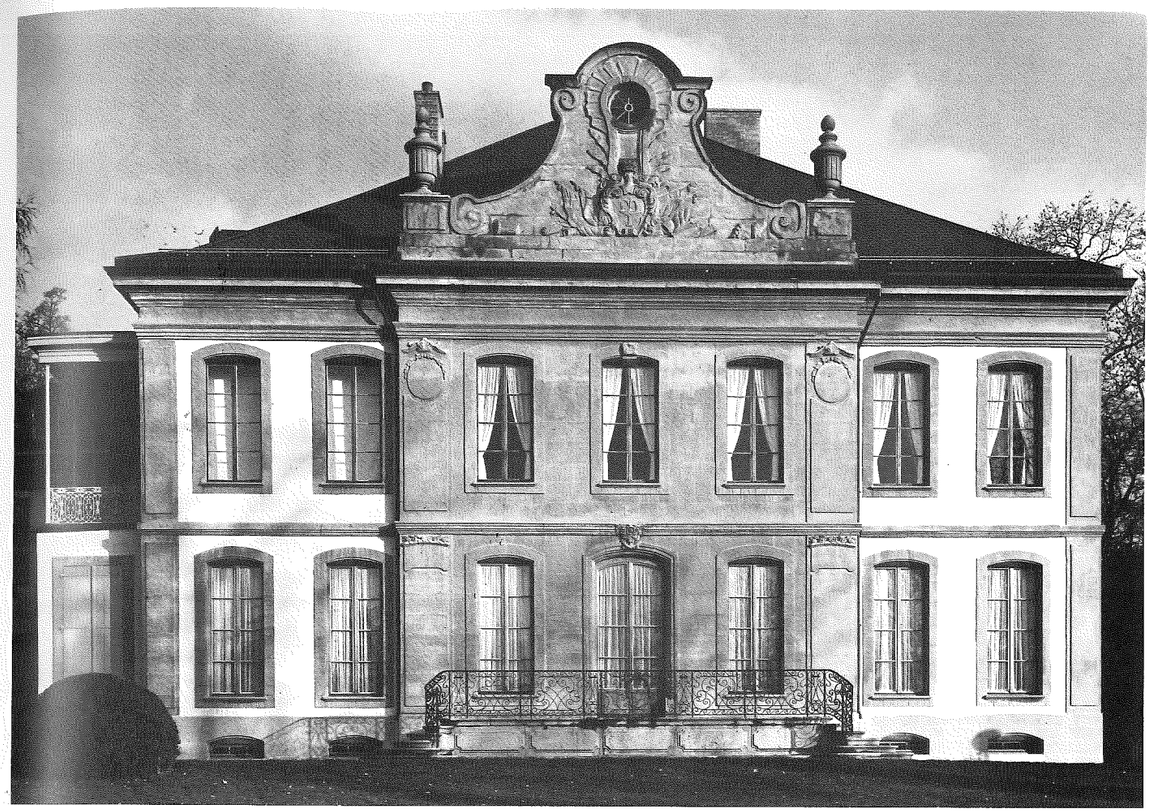


1. Suppression de cheminées
5. Suppression de contrevents
6. Suppression de stores
7. Suppression de la marquise



FAÇADE SUD

Avant travaux



8. Réfection des menuiseries
9. Réfection des escaliers

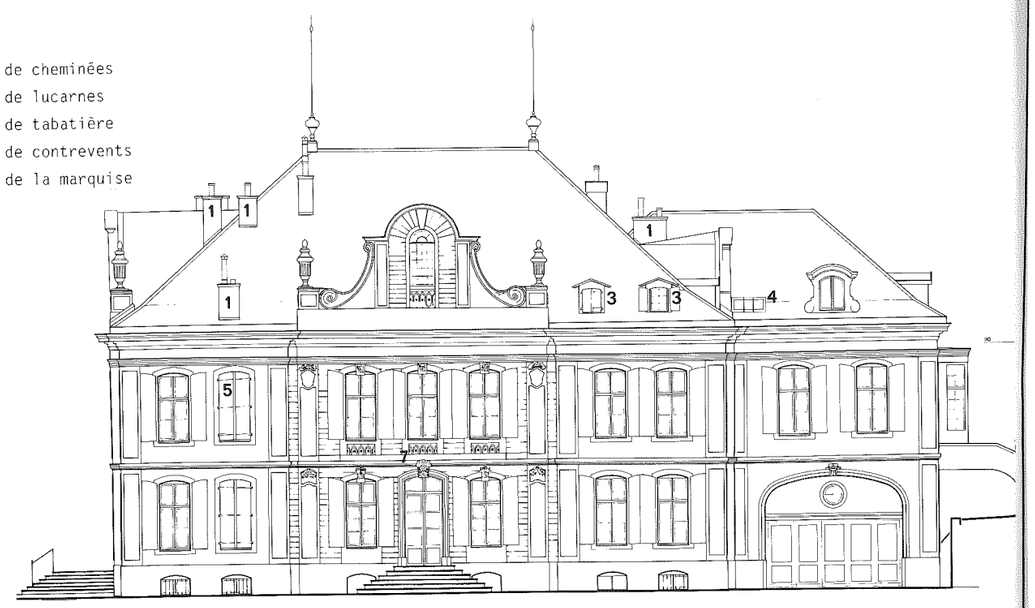


Après travaux

FAÇADE SUD

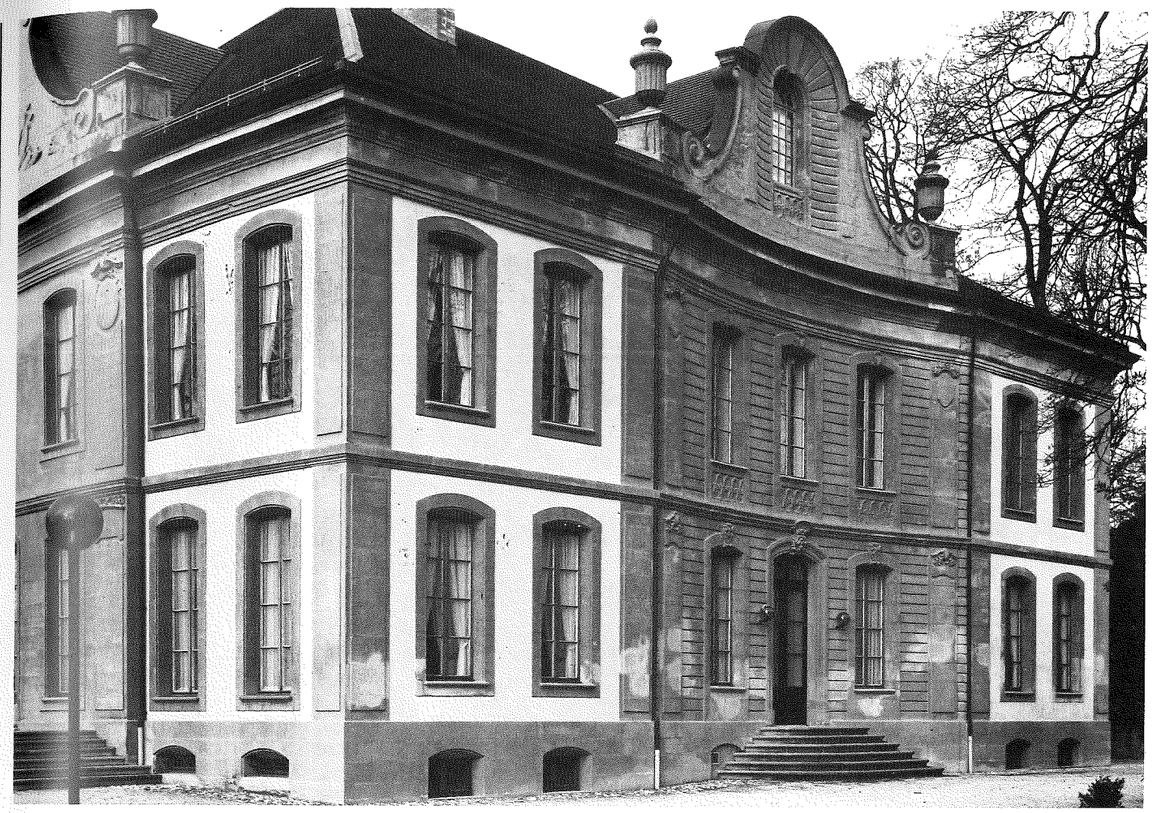


1. Suppression de cheminées
3. Suppression de lucarnes
4. Suppression de tabatière
5. Suppression de contrevents
7. Suppression de la marquise

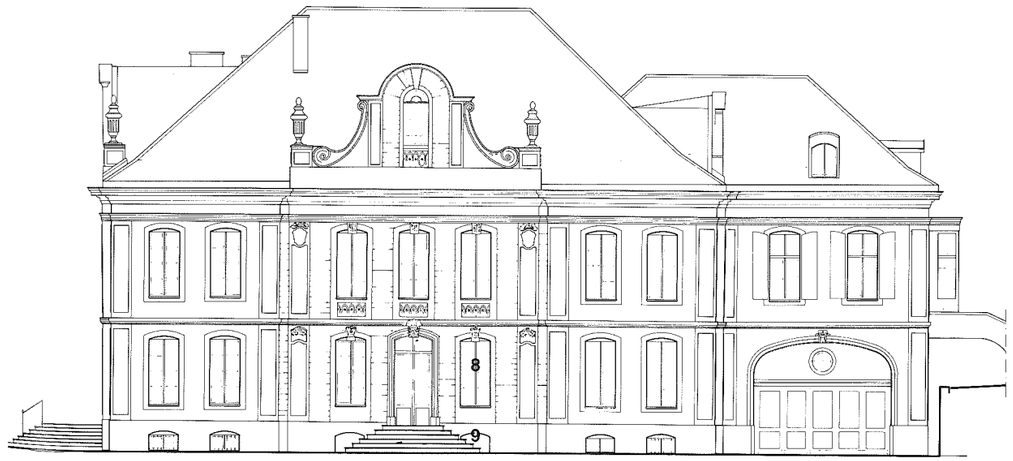


FAÇADE EST

Avant travaux



8. Réfection des menuiseries
9. Réfection des escaliers



Après travaux

FAÇADE EST

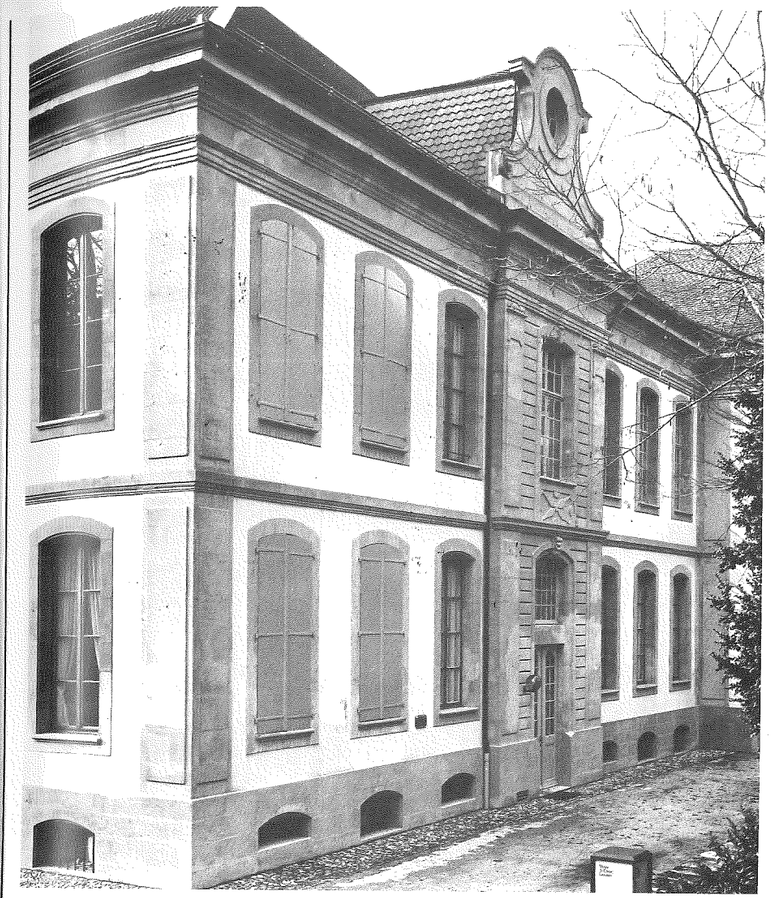


1. Suppression de cheminées
3. Suppression de lucarnes
5. Suppression de contrevents
7. Suppression de la marquise



FAÇADE NORD

Avant travaux

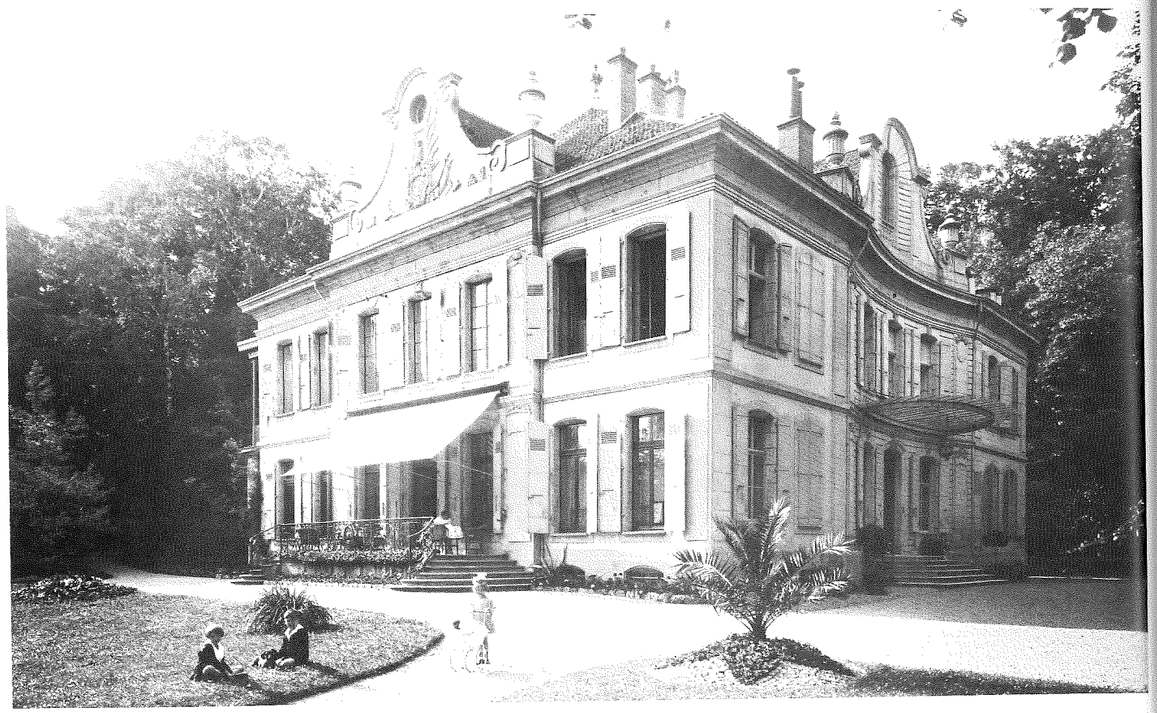


8. Réfection des menuiseries

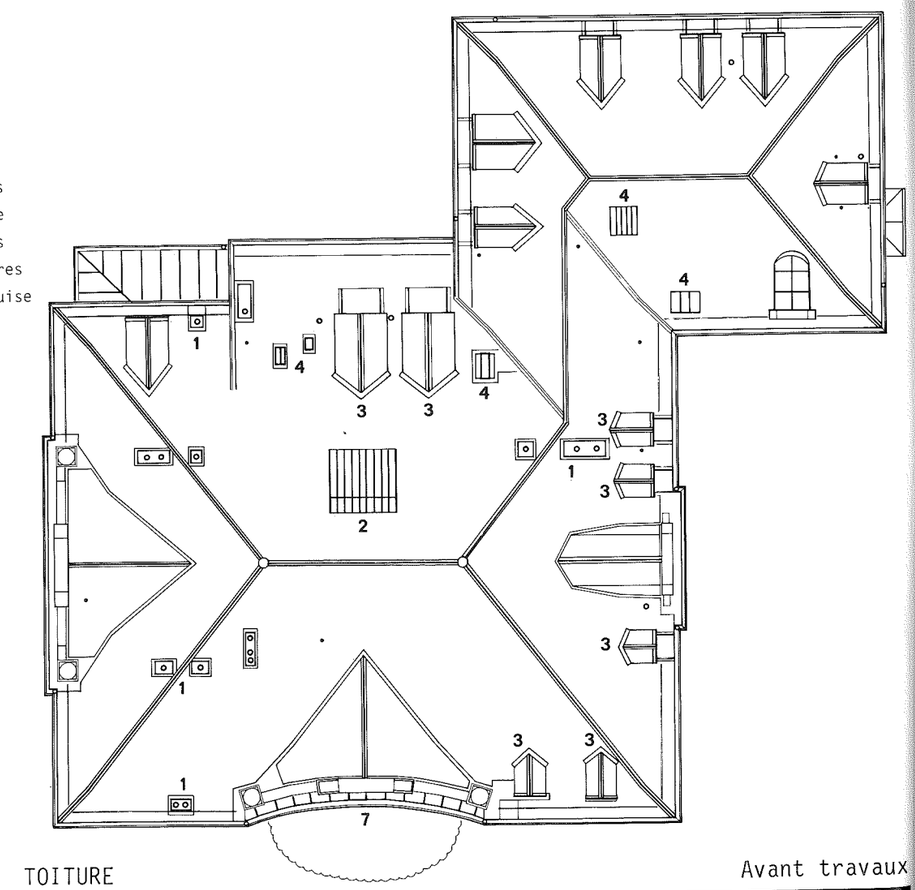


Après travaux

FAÇADE NORD

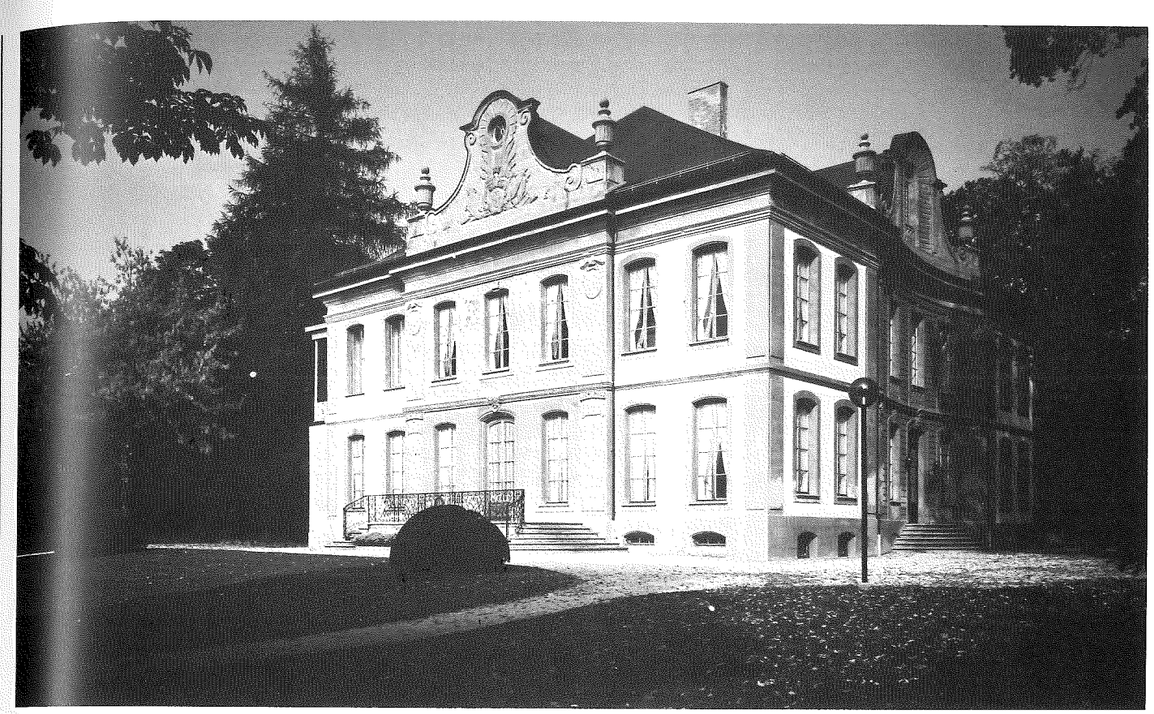


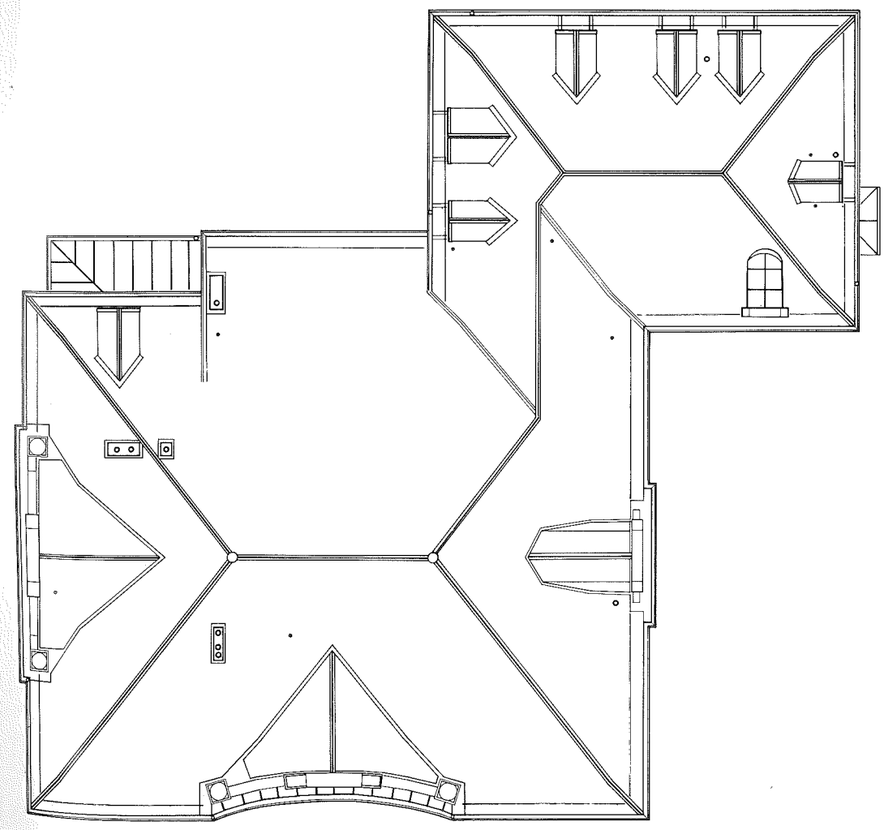
1. Démolition de cheminées
2. Suppression de verrière
3. Suppression de lucarnes
4. Suppression de tabatières
7. Suppression de la marquise



TOITURE

Avant travaux





Après travaux

TOITURE

pour les maçonneries et pour les enduits des façades.
Trois solutions ont été étudiées et devisées :

1. Reconstruction du soubassement en molasse d'une épaisseur de 15 à 20 cm. au moins
2. Pose d'un parement en molasse artificielle à base de résine épauxy (Avenit)
3. Rhabillage au mortier bâtard en plusieurs couches, la dernière comprenant de la poudre de molasse.

Le revêtement en molasse artificielle était la solution la plus coûteuse; elle a été écartée pour cette raison. La reconstruction en molasse, très coûteuse également, a été écartée car elle obligeait à brocher encore plus profondément une maçonnerie originale en très bon état et risquait de causer des désordres dans l'équilibre statique du bâtiment. C'est la troisième solution qui a été choisie car son coût était de loin le moins élevé, et sa réalisation offrait la possibilité de conserver intact le mur original tout en lui apportant la protection nécessaire contre les intempéries. L'exécution de ce soubassement au mortier est strictement liée à l'appareillage sous-jacent dont les joints sont respectés jusqu'en surface du revêtement qui n'est pas constitué d'une surface unique de mortier, mais de morceaux séparés recouvrant chacun le moellon correspondant de l'ancien soubassement. Etant donné son épaisseur, ce rhabillage comprend une armature constituée de vis en laiton et de fil de fer galvanisé.
La restauration des façades a été complétée par un assainissement des murs qui souffraient beaucoup de l'humidité remontant par capillarité. Du côté Nord-Est, cet assainissement a été réalisé par la construction d'une courette anglaise descendant jusqu'au niveau de la cave la plus profonde qui devait être utilisée comme local de réunion. Sur le reste des façades, on a confectionné une chemise de drainage sur le type de celle que nous avons conçue en 1968 pour l'assainissement des murs de l'église de Commugny.

CLAUDE JACCOTTET
Architecte EPF-SIA
Lutry

RESTAURATION INTERIEURE

MACONNERIE

Raccordement au réseau d'égouts. Travaux d'approche alimentations nouvelles eau, gaz, électricité. Ligne de commande d'alarme feu et vol entre le bâtiment principal et la maison du gardien.
Création, en façade Nord, de la cour anglaise. Fouilles pour les chemises de drainage sur tout le périmètre du bâtiment principal.
Dans le bâtiment de l'annexe, bétonnage d'une dalle à mi-hauteur, dans l'ancien garage, pour le futur dépôt.
Assainissement des locaux au niveau du sous-sol. Renforcement des planchers sur sous-sol, partiellement sur rez-de-chaussée et 1er étage, par application d'un système mixte : poutraison ancienne + chape béton léger avec ferraillage. Renforcement assise de la charpente. Renforcement du fronton Sud sur toute sa hauteur. Construction d'un canal de fumée hall d'entrée.
Piquage et crépissage partiels des façades. Reconstruction et réparation des souches de cheminées.

ECHAFAUDAGES

Echafaudages mi-lourds sur toutes les façades. Mise en place d'un toit provisoire sur le pan Ouest; déplacement, en deuxième étape, sur le pan Est.

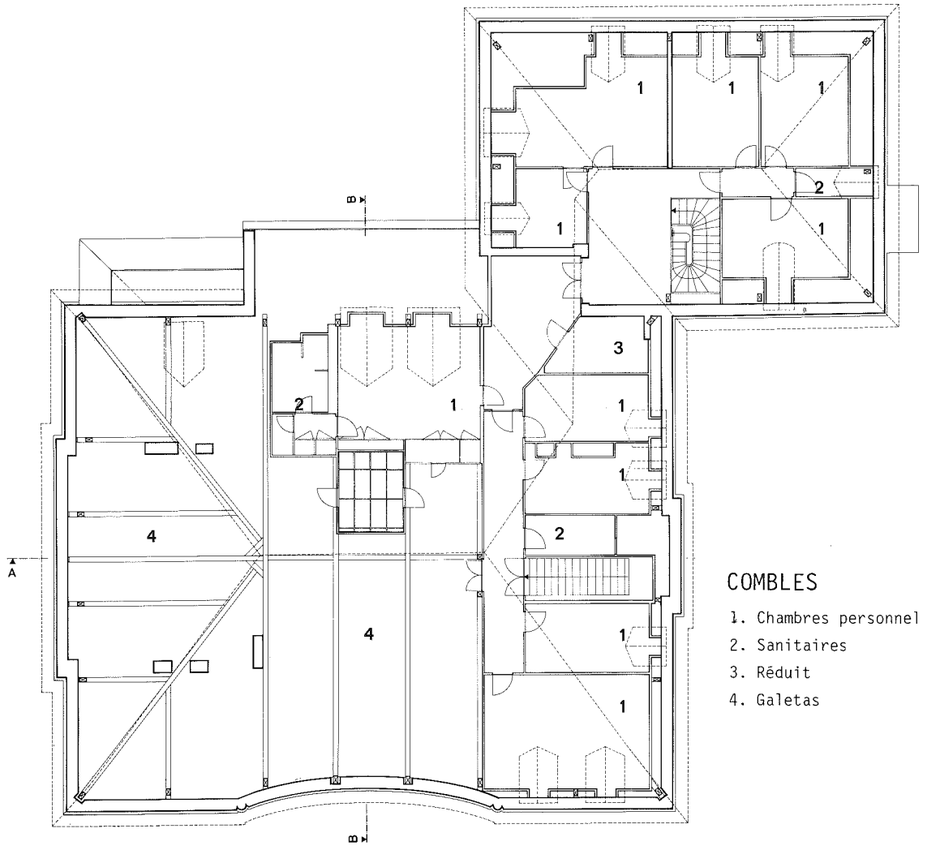
CHARPENTE

Remplacement de poutraison-plancher sur sous-sol. Démontage complet de la charpente en deux étapes. Redressement de deux fermes sur quatre, affaissées de 30 cm. Remplacement complet des berceaux. Complément de l'ensemble des chevrons à raison d'un sur deux, avec d'anciens chevrons taillés à la hache. Mise en place d'une isolation sur un lambrissage neuf. Suppression des lucarnes, à l'exception d'une seule en façade Ouest.

PIERRE NATURELLE

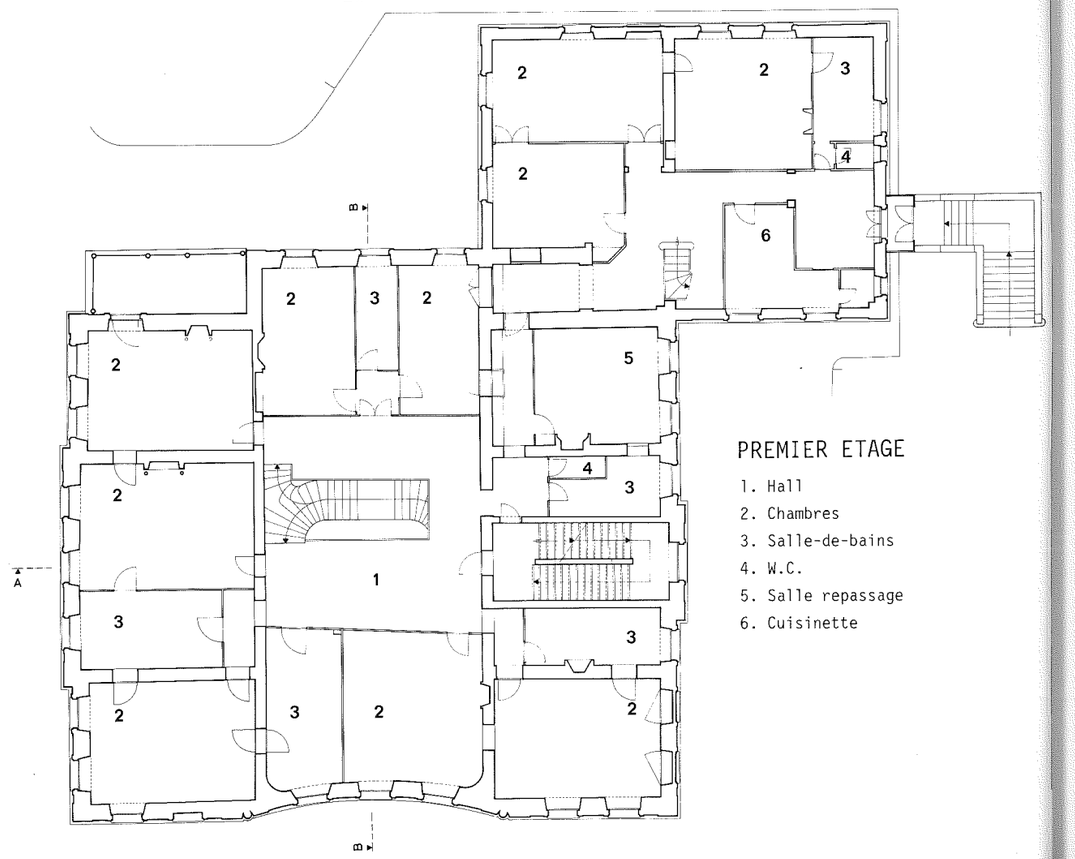
Sablage et nettoyage complet des parements en molasse de la cage d'escaliers Nord.

AVANT-TRAVAUX



COMBLES

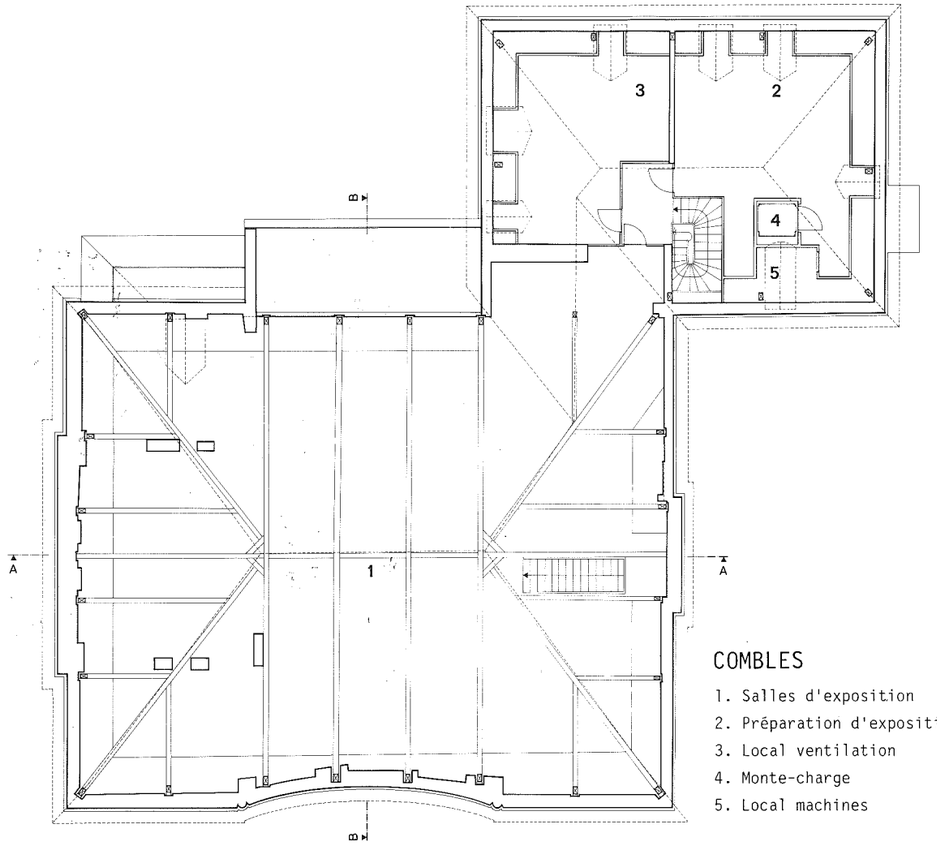
1. Chambres personnel
2. Sanitaires
3. Réduit
4. Galetas



PREMIER ETAGE

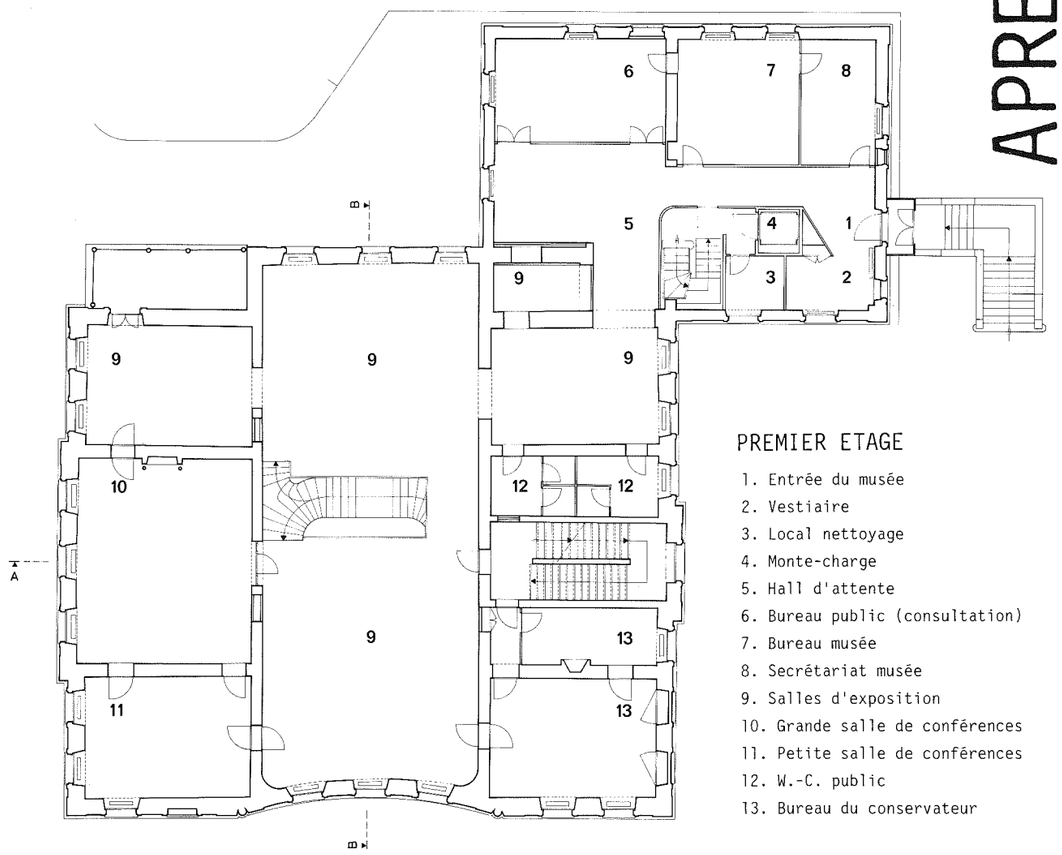
1. Hall
2. Chambres
3. Salle-de-bains
4. W.C.
5. Salle repassage
6. Cuisinette

APRES-TRAVAUX



COMBLES

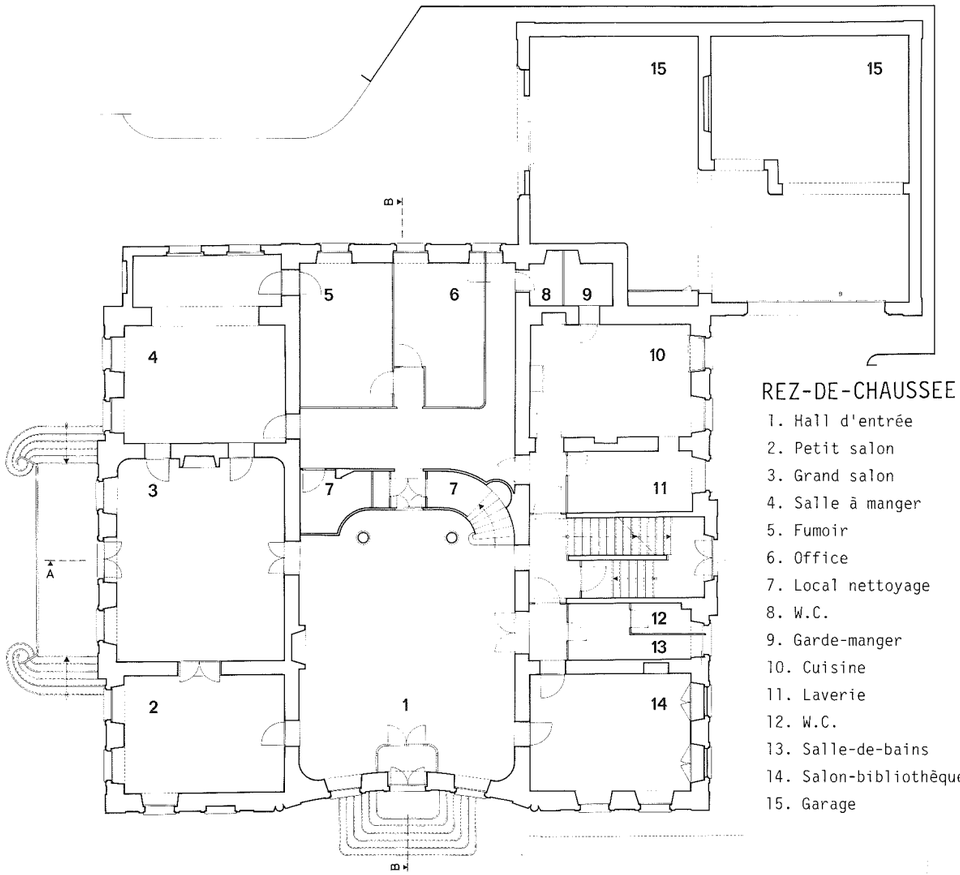
1. Salles d'exposition
2. Préparation d'exposition
3. Local ventilation
4. Monte-charge
5. Local machines



PREMIER ETAGE

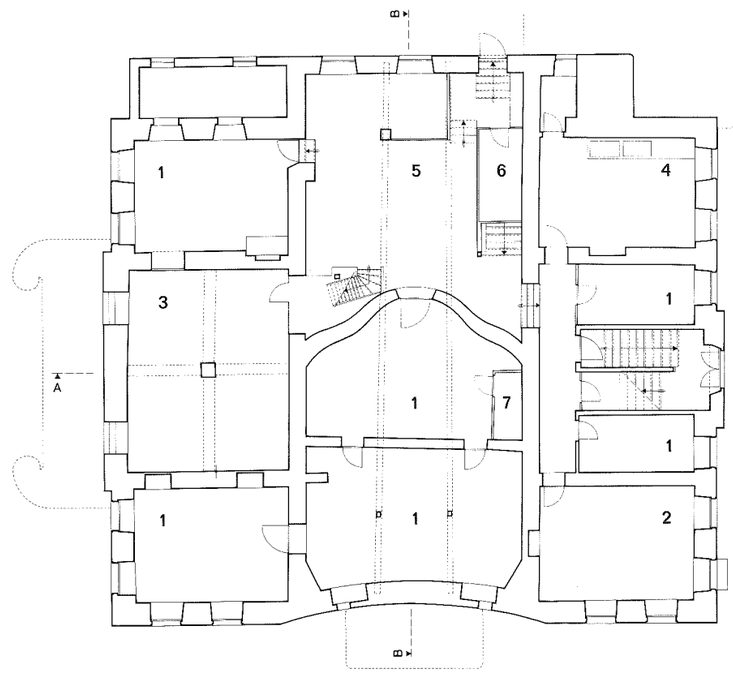
1. Entrée du musée
2. Vestiaire
3. Local nettoyage
4. Monte-charge
5. Hall d'attente
6. Bureau public (consultation)
7. Bureau musée
8. Secrétariat musée
9. Salles d'exposition
10. Grande salle de conférences
11. Petite salle de conférences
12. W.-C. public
13. Bureau du conservateur

AVANT-TRAVAUX



REZ-DE-CHAUSSEE

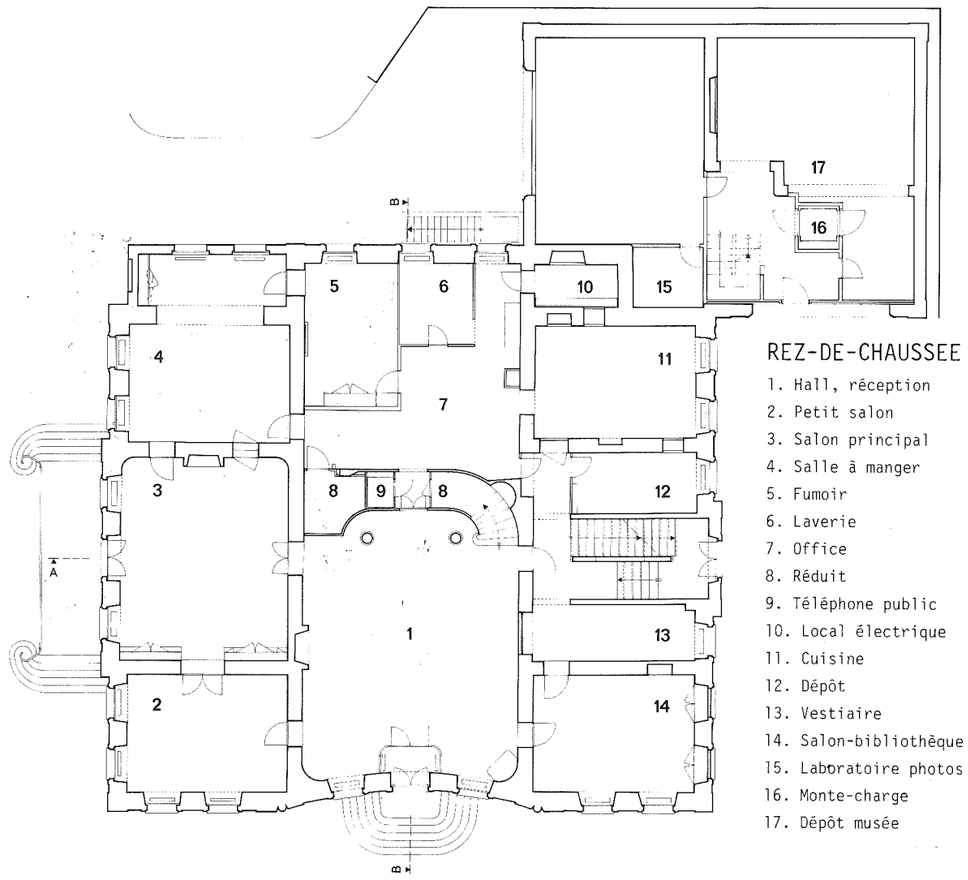
1. Hall d'entrée
2. Petit salon
3. Grand salon
4. Salle à manger
5. Fumoir
6. Office
7. Local nettoyage
8. W.C.
9. Garde-manger
10. Cuisine
11. Laverie
12. W.C.
13. Salle-de-bains
14. Salon-bibliothèque
15. Garage



PREMIER SOUS-SOL

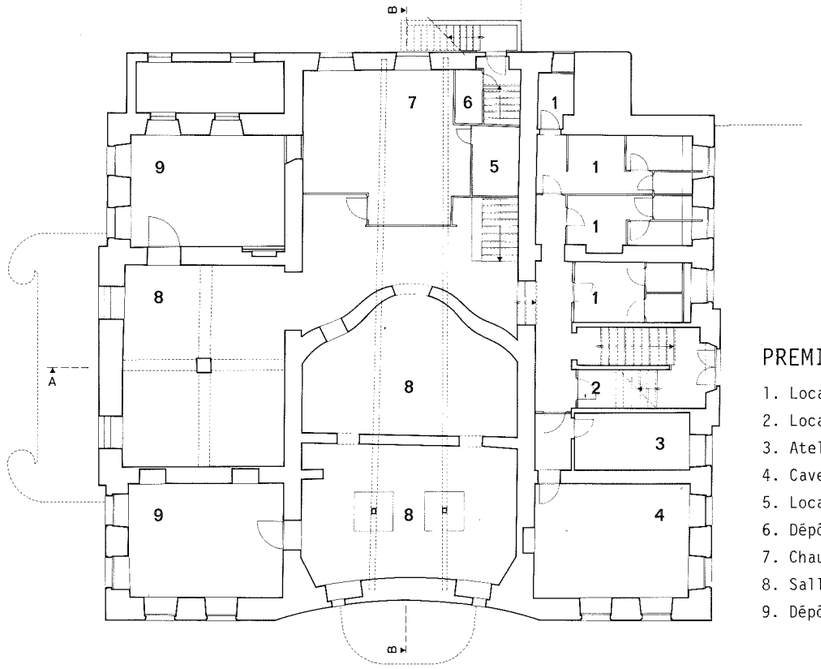
1. Cave
2. Cave à vins
3. Local bûcher
4. Buanderie
5. Chaufferie
6. Réduit
7. Réduit

APRES-TRAVAUX



REZ-DE-CHAUSSEE

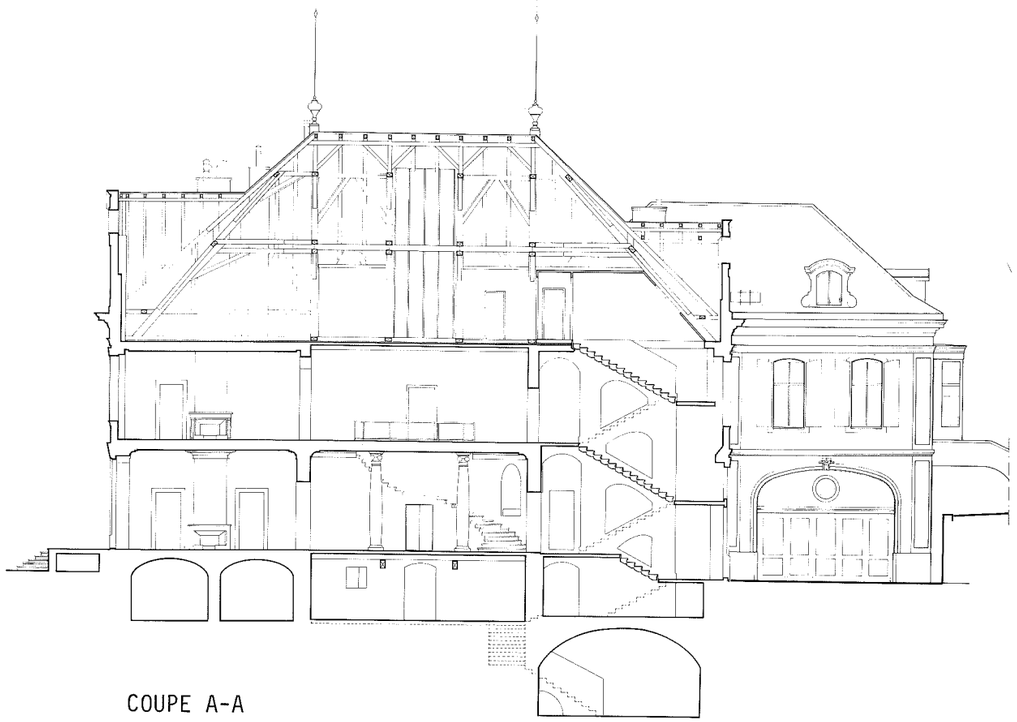
1. Hall, réception
2. Petit salon
3. Salon principal
4. Salle à manger
5. Fumoir
6. Laverie
7. Office
8. Réduit
9. Téléphone public
10. Local électrique
11. Cuisine
12. Dépôt
13. Vestiaire
14. Salon-bibliothèque
15. Laboratoire photos
16. Monte-charge
17. Dépôt musée



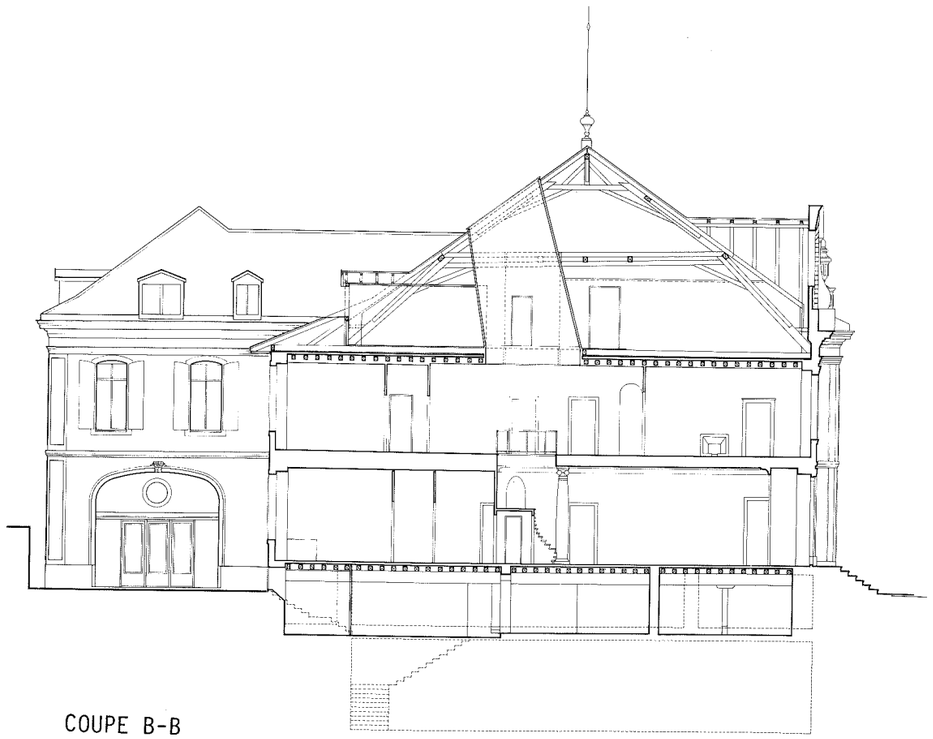
PREMIER SOUS-SOL

1. Locaux sanitaires
2. Local technique
3. Atelier concierge
4. Cave à vins
5. Local ventilation
6. Dépôt
7. Chaufferie
8. Salles d'exposition
9. Dépôts

AVANT-TRAVAUX

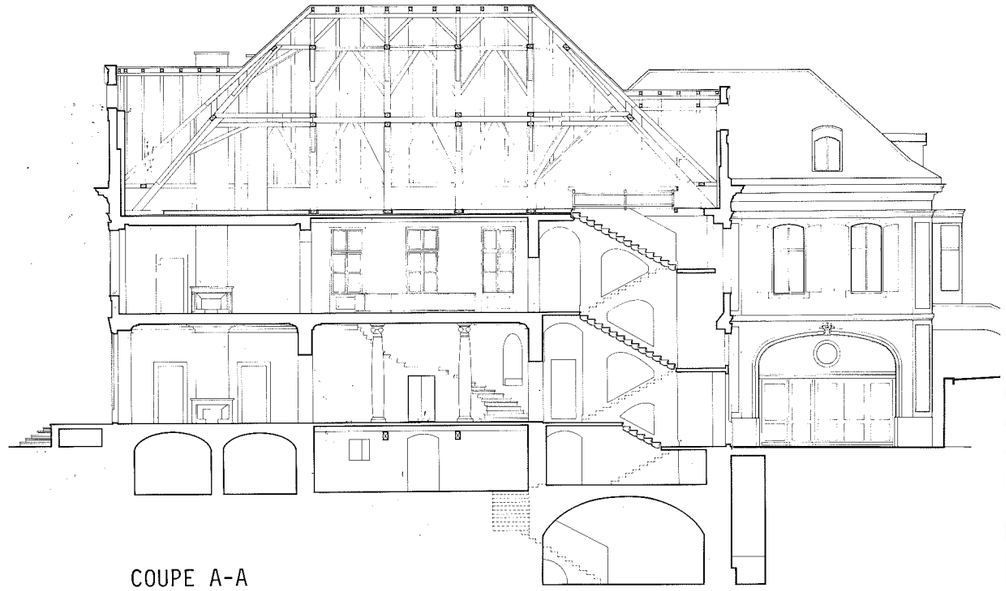


COUPE A-A



COUPE B-B

APRES-TRAVAUX



COUPE A-A



COUPE B-B

MENUISERIE INTERIEURE ET EXTERIEURE

Dans le bâtiment principal, remplacement des anciennes fenêtres par des fenêtres neuves. Réparation des fenêtres de l'annexe. Suppression des volets et des fenêtres doubles.
Restauration et réparation des menuiseries intérieures, portes et boiseries. Adjonction de certains éléments neufs.

FERBLANTERIE-COUVERTURE

Ferblanterie, entièrement en cuivre, refaite à neuf. Découverture complète de la toiture et repose de nouvelles tuiles M.H. rouges sur le bâtiment principal. Récupération partielle des anciennes tuiles du toit de l'annexe.

PARATONNERRE

Pose d'une installation de protection contre la foudre.

PLATRERIE

Piquage et rhabillage des anciens plâtres en mauvais état. Restauration des moulures en staff; remplacement de celles du fumoir et du hall d'entrée. Nouveau plafond suspendu dans les locaux techniques et dans les locaux sanitaires.

PEINTURE-PAPIERS PEINTS

Toutes les boiseries anciennes ont été lessivées, et parfois décapées. Les teintes correspondent au résultat des recherches de l'état d'origine des salles. Pose de papiers anciens "collection de Genève" et de papiers à peindre.

CONSERVATION DU BOIS

Dans les poutraisons sur le rez-de-chaussée et le 1er étage, application d'injections et de traitements de surface. Traitement de toute la charpente ainsi que du lambrissage.
L'état des extrémités des tirants et des pieds d'arbalétriers a nécessité un renforcement par des résines d'époxyde, complété par des armatures de liaison avec la chape armée coulée sur le faux plancher des combles.

ASCENSEUR

Mis en place dans le bâtiment de l'annexe pour desservir chaque étage.

ELECTRICITE

Remplacement de l'ancienne installation trop vétuste. Dans les murs du rez-de-chaussée, certains passages réutilisables partiellement ont reçu de nouvelles alimentations. Installation d'un tableau général et d'un tableau par étage. Création d'une nouvelle ligne d'introduction adaptée à l'utilisation future du bâtiment.
L'ensemble du bâtiment est protégé contre le vol et le feu par une liaison directe aux casernes de police et des pompiers.

CHAUFFAGE

Démontage complet de l'ancienne installation de chauffage et remplacement par des corps de chauffe appropriés. L'alimentation au gaz assure la production de chaleur de quatre groupes distincts. Au sous-sol, mise en place d'un chauffage au sol.

VENTILATION

L'installation de ventilation équipe les locaux de la cuisine, des sanitaires et des dépôts. Au niveau des combles, installation d'une ventilation rafraîchie et climatisation complète des vitrines d'exposition.

INSTALLATION SANITAIRE

Création d'une nouvelle alimentation; démontage et suppression des équipements anciens.
Installation de groupes de W.C. pour le public et le personnel.

INSTALLATION DE CUISINE

De nouvelles installations ont trouvé place à l'emplacement de l'ancienne cuisine et de l'office.

CARRELAGES

Au sous-sol, pose d'un revêtement en carreaux de terre cuite. Dans les cuisines, offices et locaux sanitaires, pose de carrelage et de faïence.

PARQUETS

Au rez-de-chaussée et au 1er étage, restauration des sols existants. Au rez-de-chaussée, dans le salon central, remplacement complet du parquet par un parquet identique à celui trouvé avant les travaux. Au 1er étage, dans la salle d'exposition Sud-Ouest, mise en place, après restauration complète, d'un parquet du XVIIIe récupéré à la rue de Bourg 23.

FUMISTERIE

Reconstruction et restauration de la cheminée du hall d'entrée, dont l'entourage a été retrouvé dans la cave.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Consolidation de l'allée d'accès jusque devant le perron de la maison, ainsi que de la place située au Nord.

RONALD GABERELL
Architecte
Service d'architecture
Commune de Lausanne

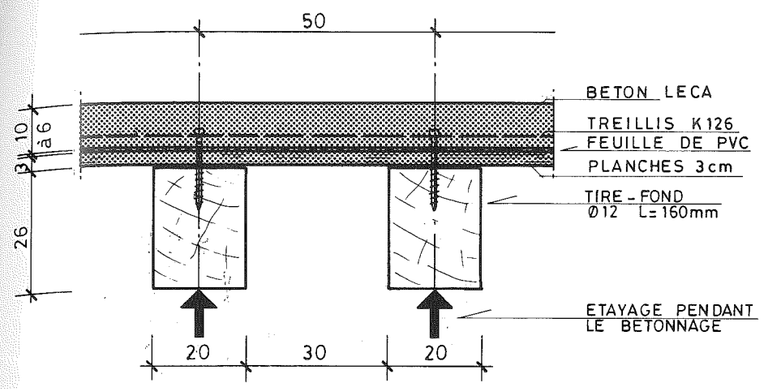
RENFORCEMENT A RESOUDRE

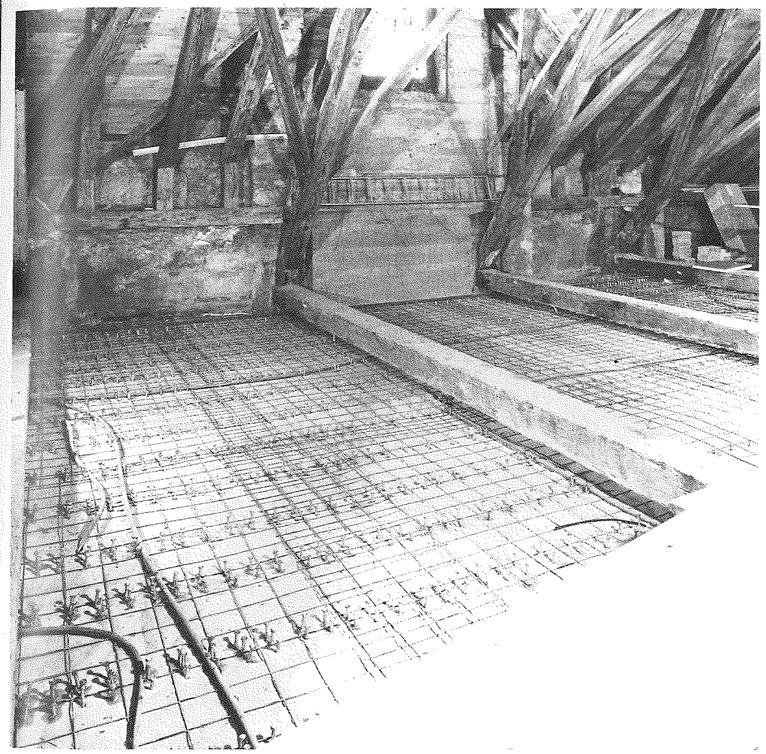
Créer un local d'exposition ouvert au public dans les combles du bâtiment Elysée Petit-Ouchy.
La résistance des planchers en bois existants était manifestement insuffisante pour supporter les surcharges imposées par les normes (2 fois trop faibles).
Les déformations permanentes étaient de l'ordre de 7 à 8 cm. pour des portées de 8 et 9 mètres.
Nos réflexions nous ont conduits naturellement à rechercher un assainissement du plancher existant par :
- l'amélioration de la rigidité,
- l'augmentation de sa résistance,
- l'addition de matériaux ininflammables et résistants,
- l'augmentation de sa capacité d'absorption phonique,
- l'élimination des craquements et grincements,
- la conservation de l'aspect des poutres visibles en plafond.

Plusieurs variantes ont été examinées; la solution retenue a été une construction mixte liant les poutres de bois avec une chape de béton "Leca" armée.
Cette solution répond à tous les critères cités ci-dessus.
A notre connaissance, une construction mixte bois-béton de 9 m. de portée n'avait encore jamais été exécutée. La norme SIA No 164 concernant les constructions en bois ne fournit pas assez de renseignements et de précisions pour dimensionner une telle construction.
Une série de 2 x 15 essais pour mesurer la résistance au cisaillement et vérifier la liaison bois - béton léger Leca a été réalisée. Les éprouvettes ont été préparées au chantier et livrées au Laboratoire des Matériaux Pierreux de l'EPFL, qui a testé la qualité des liaisons par la mesure des efforts jusqu'à la rupture, et la mesure des déformations (glissement entre le béton et le bois).
Trois sortes de liaisons ont été essayées; elles étaient composées :

a/ de tire-fond zingués vissés directement dans la poutre en bois,
b/ de tire-fond zingués plus longs vissés à travers un plancher intermédiaire de 30 mm. d'épaisseur,
c/ de clous zingués plantés directement dans la poutre.

La solution b/ a été retenue pour l'exécution au chantier; elle correspond au dessin ci-annexé.
Cette solution est avantageuse, le plancher sert directement de coffrage à la chape de béton Leca et elle permet de conserver l'aspect intégral du dessous du plancher, donc du plafond de l'étage inférieur.





Depuis cette réalisation qui a donné entière satisfaction, notre bureau a renforcé selon le même principe un grand nombre de planchers.
Nous avons mis notre expérience à disposition d'autres bureaux d'ingénieurs en leur fournissant les calculs et directives nécessaires à leur réalisation.
Notre expérience nous permet de dire que la résistance et la rigidité de tels planchers renforcés est plus que triplée. Dans la pratique, nous n'avons pas observé d'inconvénients dus au retrait ou au fluage du béton Leca.

B. JANIN + T. GIRARD
Ingénieurs civils

AMENAGEMENT MUSEOGRAPHIQUE

Le musée de l'Elysée, qui s'ouvrit à la fin de l'année 1980, était consacré à la gravure et à la photographie. L'aménagement muséographique présenté ci-après fut créé par M. Michel Buri, architecte à Genève, en étroite collaborataion avec le conservateur M. Florian Rodari. Dès 1985, le Conseil d'Etat décida de modifier l'orientation du musée qui se consacrera uniquement à la photographie, sous la direction de M. Charles-Henri Favrod. L'aménagement existant sera adapté à cette nouvelle fonction sans modifications importantes.

AFFECTATION

Sous-sol : Expositions temporaires de photographie.

1er étage : Expositions temporaires relevant d'une iconographie ou d'une thématique choisie.

Combles : Présentation des oeuvres les plus prestigieuses de la collection (Dürer, Rembrandt) avec possibilité d'intercaler des expositions temporaires d'estampes anciennes ou contemporaines.

PRINCIPE DE L'INTERVENTION

La recherche d'un système d'exposition pour les trois espaces concernés a débuté alors que toutes les options architecturales et de restauration étaient définies.
Dans ce contexte, le parti a consisté dans la création d'un matériel (composé de panneaux vitrines et luminaires) dissocié de l'architecture mais s'y intégrant ou dialoguant avec elle.
La démarche étant identique pour les trois niveaux, l'esthétique des éléments s'adaptant à la qualité des différents espaces, ce choix permet également une réversibilité aisée des zones ainsi aménagées.

Sous-sol : Quelques panneaux dimensionnés en fonction des particularités des salles et des cimaises contre les murs pour l'accrochage des oeuvres.
Des lampes hallogènes sur pied, dirigées vers le plafond dans la salle voûtée, des spots fixés aux poutres pour les autres salles assurent l'éclairage.

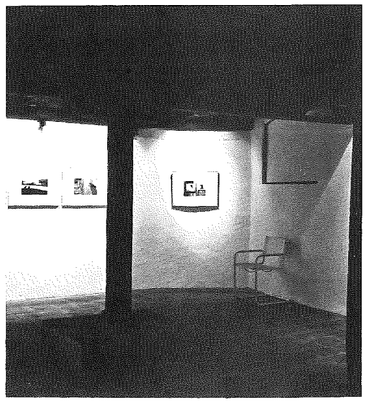
1er étage : Cet espace a pour particularité d'être visuellement lié aux zones de réception de la maison et ouvert sur l'extérieur par de nombreuses fenêtres.

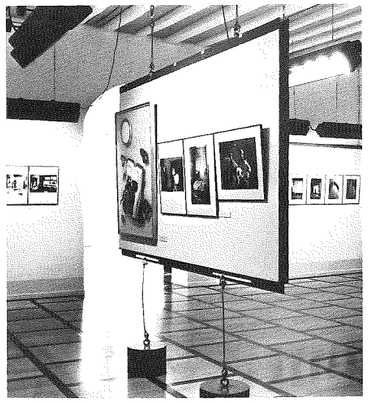
Trois salles poutrées sont destinées aux expositions. Une grande salle traversante d'Est en Ouest est la seule modification importante apportée à l'état précédent du bâtiment.
La configuration des lieux décrite ci-dessus, la variété des expositions envisagées imposaient un dispositif transparent et mobile.
Par ailleurs, la fragilité des enduits et des parquets de qualité n'autorisait ni fixations murales, ni ancrages au sol.
Les surfaces d'exposition murales consistent en de grands panneaux horizontaux décollés du sol et du plafond, suspendus à la poutraison par des câbles et stabilisés par des poids posés au sol.
Les liaisons des divers éléments étant assurées par un matériel "d'accastillage".
Des traverses hautes et basses de couleur foncée cernent l'espace d'accrochage. La traverse haute située au même niveau est reprise comme cimaise contre les murs sous forme de tronçons suspendus à la poutraison.
L'éclairage et les vitrines sont du même type que ceux décrits ci-dessous pour l'aménagement des combles, les couleurs (gris chaud et blanc) seules diffèrent.

Combles : L'espace d'exposition est constitué d'une vaste plateforme presque carrée correspondant au corps principal du bâtiment, dominée par une ample charpente, seules cinq souches de cheminées entrecoupent l'espace.
L'accès direct dans la salle par une trémie offre une première vision en contre-plongée des lieux accentuant l'impression imposante de la charpente.
Hormis une fenêtre et un oeil de boeuf haut perchés, la salle peut être considérée comme une zone d'exposition aveugle.
L'affectation des lieux à la présentation d'oeuvres de petites dimensions, souvent inférieures à un format A4, l'échelle habituelle du volume, la complexité visuelle due à la charpente, le dessin de celle-ci, ainsi que l'absence de murs ont conditionné le dessin des éléments d'exposition et leur implantation.
Vitrines et panneaux s'inscrivent en plan sur un tracé défini par la projection de la charpente et dans l'espace en référence aux inclinaisons des rampants et à l'altitude des poutres horizontales.
L'ensemble de l'équipement (vitrines, panneaux, luminaires) a été dessiné pour cet espace.
Afin de mieux les dissocier du cadre, les matériaux choisis diffèrent de ceux qui se retrouvent dans le bâtiment.

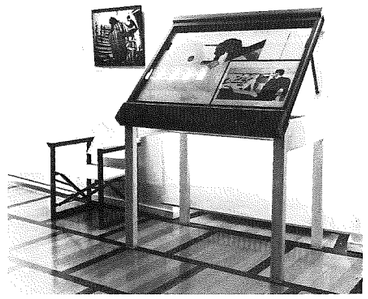
Vitrines : En forme de lutrin, elles rappellent les vitrines souvent situées au centre des salles des musées du XIXe sc.
L'inclinaison à 45° favorise la lecture des oeuvres et, lorsque les vitrines sont situées contre les rampants, l'occupation des espaces bas est plus harmonieuse.
Les vitrines disposées à la périphérie sont raccordées par un canal souple à une gaine de climatisation assurant des conditions stables d'hygrométrie et de température, l'éclairage (50 lx) étant dans ce cas situé à l'intérieur des vitrines, ces mesures respectent les normes de conservation prescrites par l'ICOM.



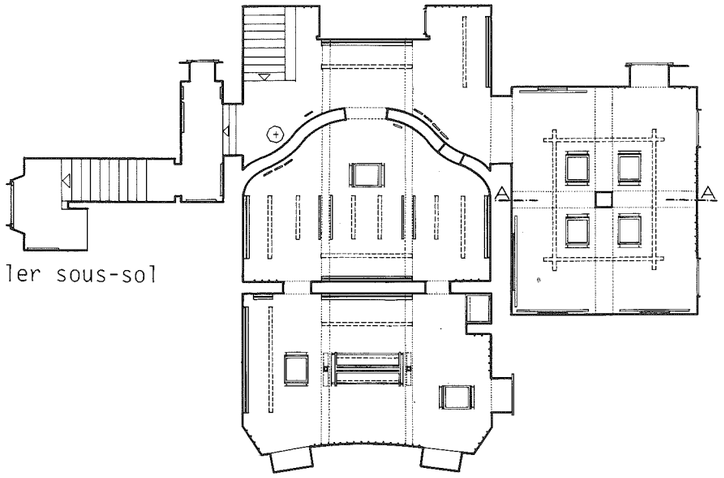




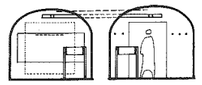


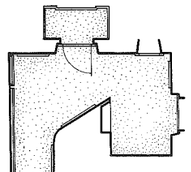


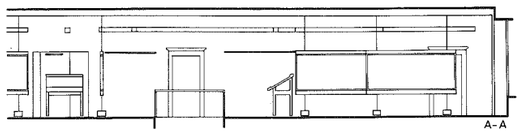
ler sous-sol



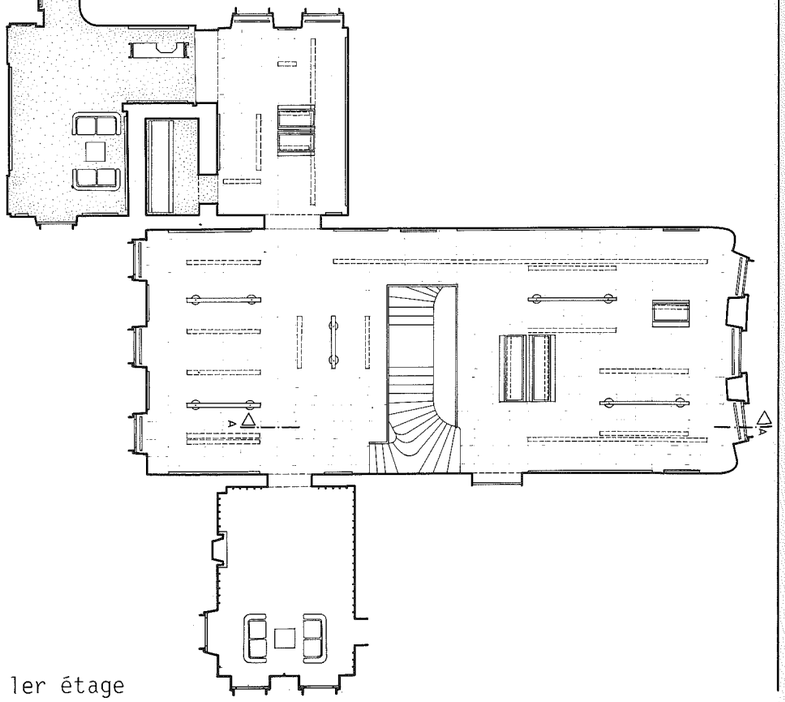
Coupe ler sous-sol



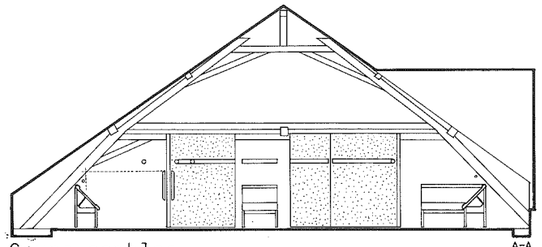




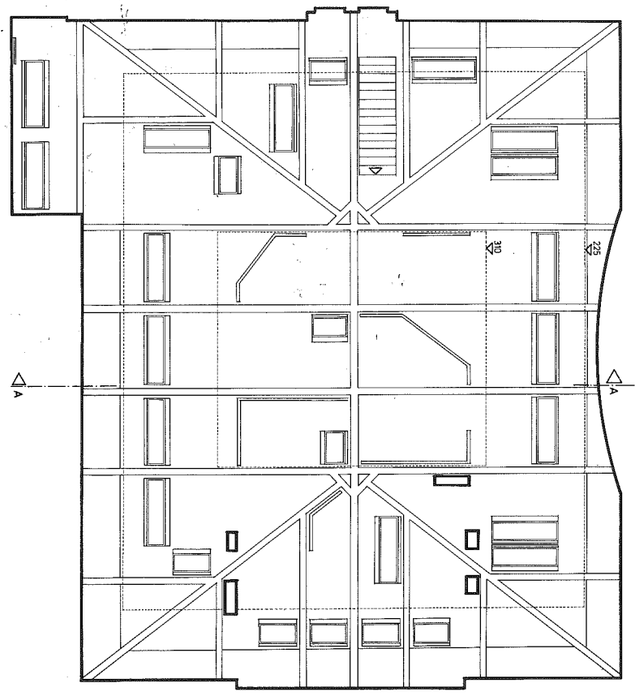
Coupe ler étage



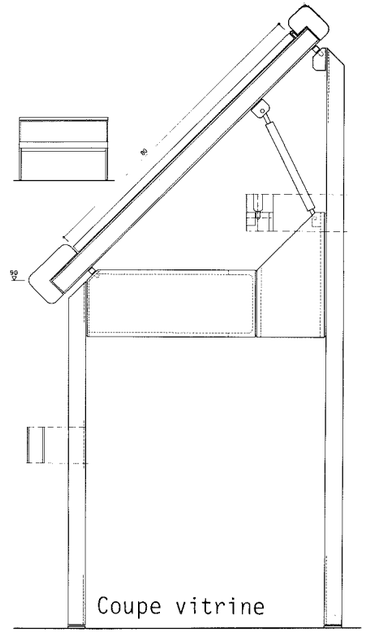
ler étage



Coupe combles



Combles



Coupe vitrine

Photos page de gauche :

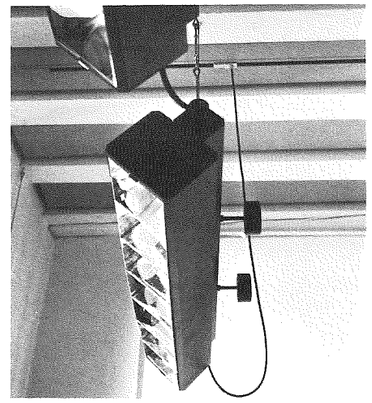
2 vues du sous-sol
ler étage
Vitrine d'exposition

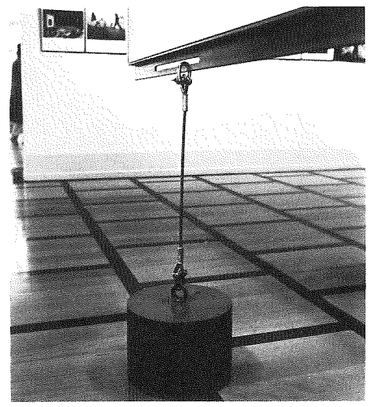
Photos page de droite :

Vitrines d'exposition - combles
Système d'éclairage
Détail d'un panneau suspendu - ler étage









Le piètement est construit en profilés d'acier peints couleur sépia, le caisson d'exposition est limité haut et bas par des traverses de bois laqué rouge vénitien, surdimensionnées pour mieux isoler dans l'espace les plages d'exposition. La traverse basse permet de s'accouder pour se rapprocher des oeuvres.
Des vérins à pompe utilisés pour les coffres d'automobiles assistent l'ouverture.

Panneaux : Assemblés entre eux par des profilés en tôle pliée formant des angles variés, laqués sépia, surmontés d'une cimaise rouge vénitien limitant vers le haut la surface d'accrochage peinte couleur mastic. La stabilité est assurée par des serre-joints de menuisier fixés à la charpente.

Luminaires : Suspendus à la charpente par des câbles, les caissons sont équipés de réglettes fluorescentes et de grilles de défilement parabolique.
Exécutés en tôle pliée, laqués sépia, leur section octogonale est étudiée pour une double orientation. Le pivotement s'effectuant par la fixation de contre-poids basculant le luminaire à 45°.
Un potentiomètre au tableau règle l'intensité de tous les appareils.

MICHEL BURI + SERGE CANDOLFI
Architectes

L'exposé des motifs du projet de décret de 1971 accordant des crédits pour l'acquisition de la Maison Elysée Petit-Ouchy prévoyait déjà que celle-ci aurait notamment une vocation de réception. Le second exposé des motifs du décret de 1977 pour l'obtention des crédits de restauration et d'aménagement, précise que le rez-de-chaussée de la Maison sera réservé aux salles de réception et que plusieurs salons pourront être meublés par le mobilier de la succession en déshérence Zourbroude qui appartient à l'Etat et qui était déposé alors au Château de la Sarraz.
Mlle Eugénie Zourbroude, dernière descendante d'une famille aisée, finit ses jours en vivant chichement à Eclépens dans la maison familiale, - devenue une masure -, entourée de trésors. Elle mourut en 1935 sans héritier et intestat, si bien que son patrimoine fut dévolu à l'Etat. Fort heureusement, un notaire éclairé, chargé de la liquidation de la succession, suggéra que certains biens ne soient pas vendus. C'est ainsi qu'un mobilier fut déposé au Château de la Sarraz et des porcelaines au Musée de Nyon.
Après plus de quarante ans de "séjour" au Château de la Sarraz, ce mobilier a été déplacé à la Maison Elysée Petit-Ouchy. Les pourparlers avec les représentants de la Société des amis du Château de la Sarraz se sont déroulés dans le meilleur esprit. Avec le concours d'experts neutres, il a été procédé à des échanges en partant de l'idée que le Château de la Sarraz était un endroit d'exposition et que la Maison Elysée Petit-Ouchy était un endroit d'"utilisation". C'est pourquoi, un superbe salon Aubusson Louis XVI (un canapé, huit fauteuils, quatre chaises, un écran) est resté au Château de la Sarraz, qui a donné en contrepartie d'autres meubles d'une valeur équivalente.
A la Maison Elysée Petit-Ouchy, on peut découvrir un beau mobilier d'époque, notamment cinq chaises Louis XV, signées Nogaret, deux chaises Louis XVI, signées Jacob, une commode Louis XV, deux bureaux Louis XVI, etc. Il a ainsi été possible d'aménager trois salons. Quant aux porcelaines provenant de la même succession, elles figurent dans différentes vitrines.
La générosité de donateurs a encore permis d'ornementer la Maison Elysée Petit-Ouchy. Jugez-en :
S.A.R. la Princesse Lydia de Savoie-Gênes, née d'Arenberg, offrit une tapisserie de Bruxelles du XVIIIe, qui a été placée dans le grand hall. Son mari, S.A.R. le Prince Philibert de Savoie, duc de Gênes, offrit ensuite une pendule empire qui, à l'époque, avait été remise en cadeau de mariage par Napoléon Ier à une nièce de l'impératrice Joséphine, qui avait épousé un duc d'Arenberg. Les lustres du



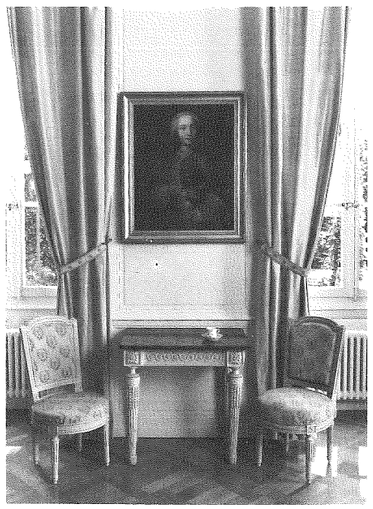


Haut de page :
Pendule empire, cadeau de mariage offert par Napoléon ler à une nièce de l'impératrice Joséphine

Au centre :
Salon Louis XV avec cinq chaises signées Nogaret, à Lyon

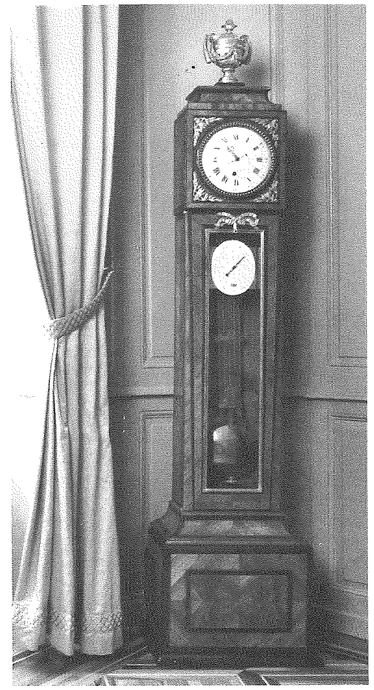
Extrême droite :
Meuble "Bohneur du jour", Louis XVI

A droite :
Ensemble Louis XVI; deux chaises signées "Jacob"
Portrait de Jean-Louis Crousaz par Jean-François Guillibaud (1718-1799)









hall et du grand salon ont aussi été donnés par S.A.R. le duc de Gênes.

Mme Mary Toms a offert une tapisserie "Renaissance" qui a été déposée dans une salle de conférences.

Avant son déménagement à Dorigny, le Rectorat de l'Université de Lausanne a bien voulu remettre une pendule-morbier du XVIIIe, signée Fernand Berthoud, qui a trouvé une place idéale dans le grand salon.

Enfin, les tableaux, en particulier des "Du Cros", qui ont fait l'objet d'un choix éclectique par M. René Berger, ancien conservateur, proviennent du Musée cantonal des Beaux-Arts.

En conclusion, il est permis d'affirmer qu'à la suite d'heureux concours de circonstances, il a été possible de donner un certain panache aux salons de réception de la Maison Elysée Petit-Ouchy.

François PAYOT
Chancelier de l'Etat

Hall. Lustre avec cristaux provenant d'Italie
Deux tableaux d'Abraham-Louis Ducros (1748-1810)
Horloge, avec baromètre, Louis XVI, signée Ferdinand Berthoud

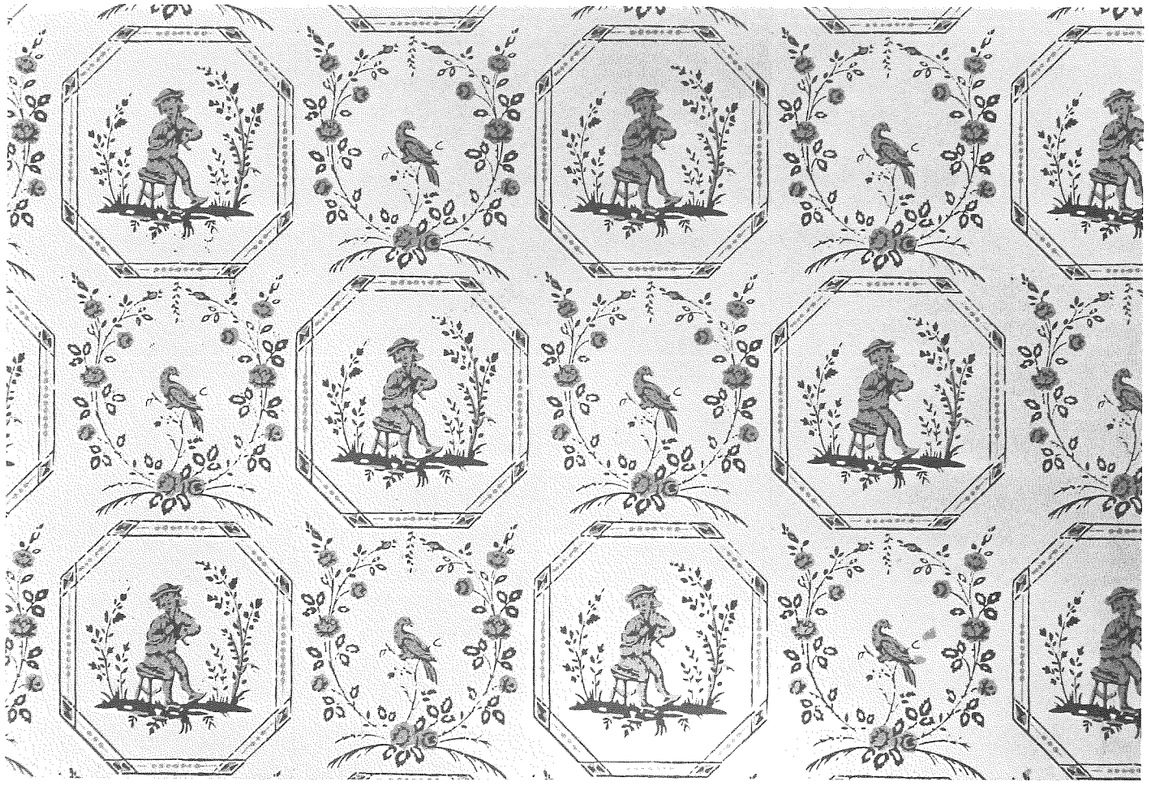
SURFACES ET PAPIERS PEINTS

La présence des restaurateurs d'art sur un chantier comme celui de la maison dite de l'Elysée ou du Petit-Ouchy peut étonner et paraître, de prime abord, sans grande utilité ou voire superflue. Cependant, après réflexion, et si l'on tient compte de l'évolution des esprits et des orientations les plus récentes dans le domaine de la conservation des monuments, en faisant référence plus particulièrement à la Charte dite "de Venise" (1964) et aux recommandations du Conseil international des Monuments et des Sites (ICOMOS), on pourra prendre conscience de l'intérêt et du profit que les recherches des restaurateurs peuvent apporter à la connaissance d'un bâtiment, surtout lorsque les résultats de ces recherches sont mis en parallèle avec l'histoire de ce bâtiment et avec le dépouillement des archives qui le concernent.

Il n'a pas été découvert à l'Elysée de peintures murales précieuses, ni de plafonds richement peints ou stuqués; les sculptures sur bois sont inexistantes alors que les quelques sculptures sur pierre qui ornent le sommet des façades d'apparat n'ont pas requis, pour leur conservation, l'intervention d'artisans spécialisés, bien que certaines d'entre elles soient assez détériorées; le mobilier et les tentures d'origine ont disparu.

Des recherches longues et minutieuses ont été pourtant entreprises par une équipe de restaurateurs durant près d'un an, entre 1978 et 1979; elles ont permis, du sous-sol aux combles, de déterminer et de recenser les modifications subies par les volumes intérieurs de l'édifice au cours des deux siècles de son existence, de préciser les améliorations apportées en vue d'un confort toujours plus grand de ses habitants, de mettre aussi en évidence l'évolution du goût de ces derniers et enfin de retrouver quelques éléments permettant de reconstituer un peu de leur vie quotidienne.

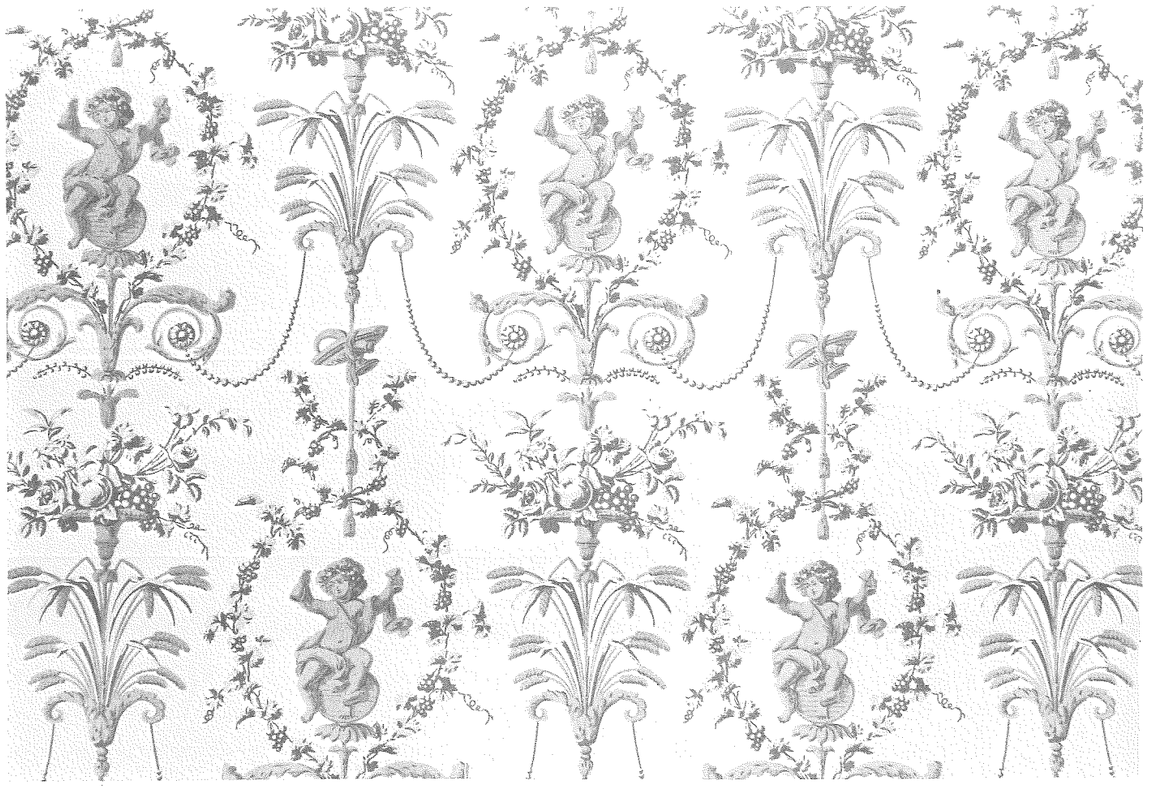
Lorsque derrière la garniture de cheminée d'une petite chambre du premier étage sont retrouvés quatre longues épingles à cheveux et à chignon, trois allumettes à la tête consumée, deux minuscules boutons taillés l'un dans la nacre, et l'autre dans l'os, un fragment de chaînette, une aiguille à tricoter, une plaquette de nacre qui devait figurer sur la couverture du carnet de bal puisque s'y détache, inscrit en lettres gothiques et entouré de fines arabesques le mot "Bal", irrésistiblement surgit l'image d'une jeune femme en crinoline se préparant à la danse dans la lumière mouvante de quelques bougies; mais, l'enquête se poursuit et, derrière la même garniture de cheminée, deux cartes à jouer, quatre pièces de monnaie et la carte



Papier peint de la salle à manger

de visite du marquis de Pins, rappellent aux restaurateurs que le romantisme ne doit pas être leur lot.

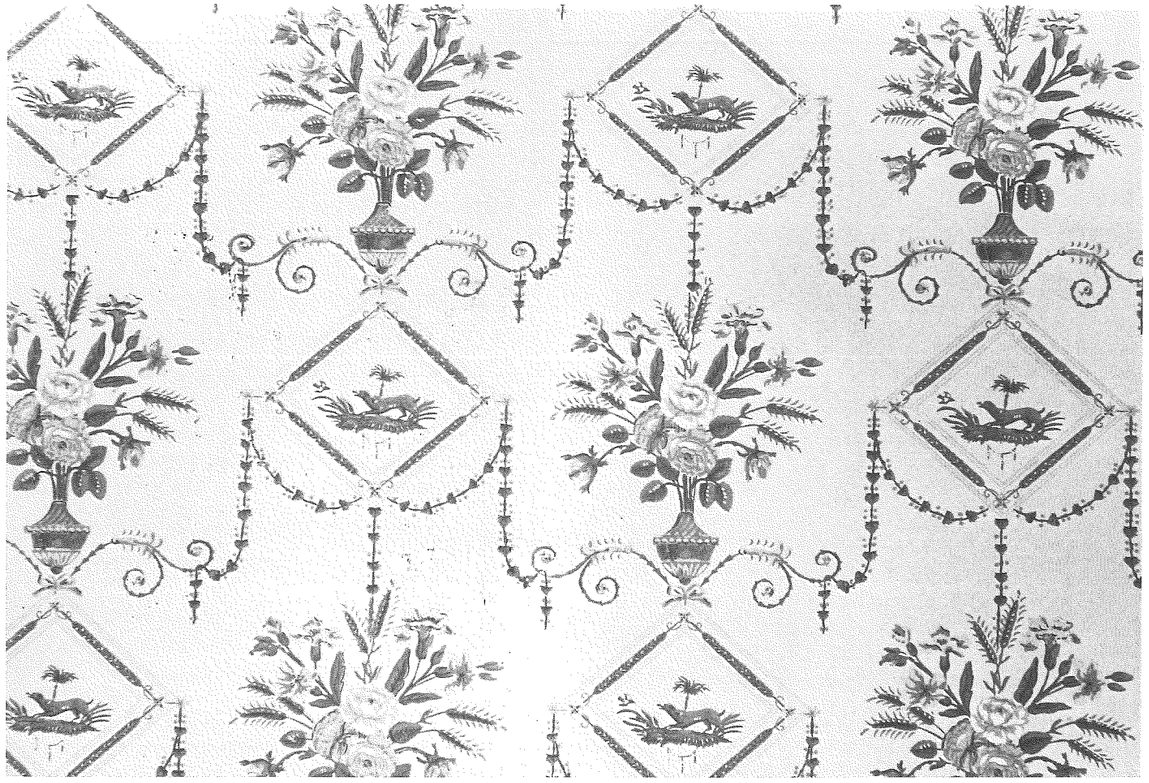
Patiemment, couche après couche, les parois sont auscultées; sous les plâtres et les badigeons, des fragments de papiers peints sont dégagés dont les plus anciens et les plus beaux, datant de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, ne sont pas collés mais cloués au long de leurs bords horizontaux, comme cela était encore l'usage à l'époque; d'autres sont découverts entre les parois et les lambris et certains même sous les lames des parquets. Tous ces témoins-échantillons ont permis de choisir les nouveaux papiers peints destinés à tapisser les parois des salons de réception du rez-de-chaussée dont les motifs et les couleurs se rapprochent le plus de ceux des papiers originaux. Le "grand salon", avec ses boiseries Louis XV repeintes dans les tons d'origine et son plancher à décor de losanges, reçoit des papiers à fond gris-perle dont les motifs végétaux, où dominent le vert et l'orange, furent réimprimés vers 1930 à l'aide des matrices de bois originales, dans la manufacture Grandchamp de Genève, dernière représentante d'un artisanat célèbre dès la fin du XVIIIe siècle qui trouvait son origine plus loin encore au XVIIe siècle dans la confection des toiles indiennes. La bibliothèque située à l'angle Nord-Est voit ses parois ornées de papiers bleutés imprimés eux aussi vers 1930, tandis que les parois des autres salons du rez-de-chaussée sont tendues de papiers peints réalisés par la maison Zuber à Rixheim près de Mulhouse; cette entreprise recourt encore aux méthodes traditionnelles de confection et a utilisé des chablons à motifs de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle appartenant à la collection Philippe Schüler



Papier peint du salon principal

ou au musée des Arts décoratifs de Genève. Les parois, minutieusement auscultées du rez-de-chaussée aux combles, témoignent, par les vestiges de décors, non seulement de l'évolution du goût des propriétaires successifs, mais révèlent aussi quelques-unes des dates auxquelles certains chantiers de transformation ou de rénovation furent ouverts : 1863 (Victor-César-Louis de Constant, nouveau propriétaire), 1873 (Gustave Perdonnet, nouveau propriétaire), 1930 (marquis et marquise de Cramayel, nouveaux propriétaires). En mai 1863, un menuisier dénommé Gaëtan, semble-t-il, dessine à la mine de plomb sur le plâtre d'une embrasure de porte du premier étage la forme que devra avoir cette porte, avec moulures et tympan cintré en indiquant aussi la hauteur du vantail par le chiffre 6, l'unité de mesure étant sans doute le pied (environ 2 mètres).

Les traces des autres chantiers de la fin du XVIIe siècle (construction), du début du XIXe siècle, de 1844 (William Haldimand, nouveau propriétaire) et 1917 (Oscar Dollfus, nouveau propriétaire) sont presque toutes repérables dans les pièces du rez-de-chaussée et du premier étage qui, en l'espace de deux siècles, ont ainsi subi six à huit interventions. La forme des châssis des fenêtres, le dessin des espagnolettes, l'aspect des moulures des boiseries, les essences de bois des huisseries et des lambris, la composition des peintures et des préparations sont, avec les techniques et les décors des papiers peints déjà mentionnés, autant d'éléments qui, dans les différences ou les similitudes qu'ils présentent, permettent de mettre en évidence chacun de ces chantiers.



Papier peint du salon bibliothèque

Ajoutons que les marques de tâcherons en forme de P, Y et H retrouvées sur plusieurs blocs de molasse constituant la cage d'escaliers au sous-sol et au rez-de-chaussée donneront peut-être d'intéressantes indications sur les tailleurs de pierre de l'Elysée, lorsque les équipes d'artisants travaillant avec l'architecte Abraham Fraisse seront mieux connues.

Pour terminer, il faut encore signaler que les couleurs grises des parements de pierre et ocre jaune des zones enduites, appliquées sur les façades à l'occasion de la récente restauration, reproduisent fidèlement les couleurs d'origine découvertes lors d'une campagne de sondages en particulier dans l'oculus du fronton méridional, sur les moulures de la corniche supportant le toit et dans les embrasures de fenêtres pour le gris sous l'annexe construite en 1917 pour l'ocre jaune.

Théo-Antoine HERMANES
Restaurateur

COÛT DE L'OPERATION

CFC					
2		100%		4'352'237.--	78.67%
211	Maçonnerie	29.74%	1'294'757.--		
214	Charpente	6.34%	276'067.--		
216	Pierre naturelle	5.03	219'166.--		
221	Menuiserie extérieure	2.52%	109'774.--		
222	Ferblanterie	2.33%	101'558.--		
224	Couverture	2.60%	113'542.--		
23	Electricité	6.48%	282'384.--		
242	Chauffage	2.96%	128'967.--		
244	Ventilation-climatisation	4.20%	182'801.--		
251	Sanitaire	3.23%	140'651.--		
257	Cuisine	2.22%	91'700.--		
261	Ascenseurs	0.87%	38'195.--		
271	Plâtrerie	2.49%	108'699.--		
272	Serrurerie	0.66%	28'864.--		
273	Menuiserie intérieure	2.14%	93'369.--		
281	Revêtements sols-parois	4.32%	188'406.--		
284	Fumisterie	0.43%	18'720.--		
285	Peinture	6.87%	299'343.--		
287	Nettoyages	0.24%	10'446.--		
291	Honoraires d'architecte	9.80%	426'950.--		
291	Honoraires ing. civil	1.55%	67'768.--		
293	Honoraires ing. électricien	1.09%	47'529.--		
294	Honoraires ing. chauffage	1.17%	51'131.--		
295	Honoraires ing. sanitaire	0.72%	31'450.--		
CFC	4	100%		97'713.--	1.76%
411	Maçonnerie canalisations	73.47%	71'842.--		
453	Electricité	4.28%	4'186.--		
455	Sanitaire	11.98%	11'625.--		
491	Honoraires architecte	8.94%	8'750.--		
493	Honoraires ing. sanitaire	1.33%	1'310.--		
CFC	5	100%		154'346.--	2.79%
511	Taxes	42.38%	65'421.--		
521	Essais échantillons	3.43%	5'260.--		
523	Documents photographiques	24.19%	37'346.--		
524	Relevés	8.50%	13'125.--		
525	Reproductions	11.17%	17'247.--		
526	Divers	10.33%	15'947.--		
CFC	9	100%		927'713.--	16.78%
901	Mobilier de bureau	3.32%	30'818.--		
902	Rayonnages-vestiaires	4.40%	40'828.--		
905	Lustrerie	4.30%	39'972.--		
906	Equipement réception	32.47%	301'254.--		
940	Petit inventaire	6.24%	57'966.--		
950	Equipement musée	42.64%	395'579.--		
993	Honoraires architecte	5.54%	51'100.--		
994	Honoraires arch. intérieur	1.09%	10'196.--		
TOTAL				5'532'009.--	100%
Maison du garde				238'106.--	
TOTAL GENERAL				5'770'115.--	

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX
CUBES/COÛT

Relevé des lieux	19.08.1974 au 15.10.1974
1er avant-projet	01.11.1974 au 30.11.1974
2ème avant-projet	01.06.1975 au 27.06.1975
Préparation du dossier technique	01.10.1975 au 30.04.1976
Appel soumissions (1ère partie)	01.05.1976 au 31.10.1976
Projet définitif	13.09.1976 au 18.10.1976
Approbation du crédit	17.05.1977
Plans d'exécution	01.04.1977 au 21.11.1977
Mise à l'enquête	26.08.1977 au 06.09.1977
Appel soumissions 2ème série	01.09.1977 au 31.12.1977
Début des travaux d'approche	17.10.1977
Début des travaux dans bâtiments	01.02.1978
Fin des travaux dans bâtiments	25.07.1980
Début aménagement et décoration	17.10.1980
Inauguration officielle	04.11.1980

Volume de la maison selon la norme SIA No 116

2ème sous-sol	760.00 m3
1er sous-sol	1'544.90 m3
rez-de-chaussée	3'709.30 m3
1er étage	3'073.70 m3
combles	2'010.00 m3
T o t a l	11'097.90 m3

Rapports prix-cube

Coût/m3 du CFC 2 : $\frac{4'352'237.--}{11'097.90\ m3}$ = Fr. 392.20/m3

Coût/m3 sur total : $\frac{5'532'009.--}{11'097.90\ m3}$ = Fr. 498.50/m3

Indice moyen des prix de la construction : 106,6 points
(indice de Zürich. Base 1.4.1977 = 100)

LES ENTREPRISES

DENTAN Frères S.A.	Maçonnerie	Lausanne
A. SCHREYER	Injections d'assainis.	Préverenges
P. LACHAT	Pierre de taille	Lausanne
BELET & Cie	Echafaudages	Lausanne
G. MARTINETTI	Sablage de pierre	Couvet
ALCHEMIE S.A.	Tubage de cheminée	Lausanne
W. WEIGLE	Fumisterie	Lausanne
COBAL	Charpente	Lausanne
RENOFORS S.A.	Renforc. charpente	Tour-de-Peilz
J.-P. CACCIA	Ferblanterie	Lausanne
PERRUSSET	Paratonnerre	Lausanne
M. AMAUDRUZ	Instal. électriques	Lausanne
GEHR S.A.	Lustrerie	Gland
REGENT S.A.	Lustrerie	Le Mont
APROTEC	Lustrerie	Carrouge/GE
CERBERUS	Syst. de sécurité	Lutry
HAUSLER-KLIMA	Ventilation-climat.	Lausanne
BOULAZ S.A.	Chauffage	Lausanne
PERRET Frères S.A.	Instal. sanitaires	Lausanne
H. GIOVANNA	Cuisine prof.	Montreux
MENETREY S.A.	Ascenseurs	Romont
R. OTTINO et Fils	Plâtrerie-peinture	Lausanne
RAMELET Frères S.A.	Serrurerie	Lausanne
CUENDET S.A.	Menuiserie	Lausanne
RITZMANN & Cie	Menuiserie	Romanel
TISCH-REYMOND S.A.	Parquetterie	Lausanne
J. ROD S.A.	Carrelages	Lausanne
GLOOR Frères S.A.	Moquettes	Lausanne
MASPOLI	Nettoyages	Lausanne
L. MONOD	Aménag. jardin	Lausanne
MODULE 7	Mobilier	St-Sulpice
AU BON VIEUX TEMPS S.A.	Mobilier	Lausanne
Ph. SCHULER	Ensemblier	Lausanne
SOFORIENT	Tapis	Lausanne
BEARD S.A.	Vaisselle	Montreux

8 août 1986 Publication
du Service des bâtiments

Place de la Riponne 10 CH - 1014 Lausanne

Conception graphique : André Bovey ASG-SGV
Photos : François Bertin, Grandvaux
Denezy et Jaccottet, Armand et Lionel Dériaz,
Lausanne, Fibbi-Aeppli, Yverdon-les-Bains.
Impression : Favre et Winteregg, Bussigny
Marsens, Lausanne